

CHAPITRE 7
OREN 107 – SERVIR DANS UN CORPS DE CADETS DE L'ARMÉE



**CADETS ROYAUX DE
L'ARMÉE CANADIENNE**

ÉTOILE VERTE

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 1

**OCOM M107.01 – PARTICIPER À UNE DISCUSSION
PORTANT SUR LA PREMIÈRE ANNÉE DE L'INSTRUCTION**

Durée totale :

30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-701/PG-002, *Norme de qualification et plan de l'étoile verte*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

Aucun.

MÉTHODE

L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets au contenu de l'instruction de l'étoile verte et des occasions d'affectation au corps de cadets.

INTRODUCTION

RÉVISION

Aucune.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, les cadets doivent connaître les objectifs de rendement (OREN) reliés au programme de l'étoile verte et bien connaître les occasions d'instruction facultatives offertes au corps de cadets.

IMPORTANCE

Offrir un aperçu des occasions d'instruction offertes aux cadets de l'étoile verte prépare les nouveaux cadets à l'année d'instruction, leur permettant ainsi de comprendre la façon dont l'instruction est coordonnée et d'identifier les domaines qui les intéressent tout particulièrement. L'aperçu devrait stimuler les cadets et susciter leur intérêt pour l'année à venir.

Point d'enseignement 1**Participer à une discussion portant sur l'instruction de l'étoile verte.**

Durée : 15 min

Méthode : Exposé interactif

INSTRUCTION COMMUNE

Il existe de l'instruction commune de cadets qui s'applique aux cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Air. Les OREN des sujets communs de cadets sont décrits ci-dessous :

Numéro et sujet de l'OREN	Énoncé de l'OREN
100 Relations sociales positives pour la jeunesse	Participer à la formation sur les <i>relations sociales positives pour la jeunesse</i>
101 Civisme	Poser des gestes personnels qui améliorent le sort de la collectivité
102 Service communautaire	Effectuer un service communautaire
103 Leadership	Participer à titre de membre d'une équipe
104 Bonne forme physique et mode de vie sain	Faire le suivi de la participation aux activités physiques
105 Activités physiques	Participer à des activités physiques
106 Tir de précision	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets
107 Connaissances générales des cadets	Servir dans un corps de cadets de l'Armée
108 Exercice militaire	Exécuter les mouvements d'exercice militaire dans le cadre de la revue annuelle
111 Biathlon	Participer à des activités récréatives de biathlon d'été

INSTRUCTION DES CADETS DE L'ARMÉE

L'expédition est une activité qui distingue les cadets de l'Armée des autres éléments de cadets. Pour les cadets de l'Armée, l'expédition se définit comme « toute activité qui comprend des déplacements dynamiques d'une durée d'au moins 36 heures et à laquelle est associé un objectif clair ». L'instruction sur les expéditions de l'étoile verte est soutenue par les OREN suivants :

Numéro et sujet de l'OREN	Énoncé de l'OREN
121 Entraînement en campagne	Participer à un entraînement en campagne en bivouac d'une nuitée en tant que membre d'une équipe
122 Navigation	Identifier un emplacement à l'aide d'une carte
123 Randonnée pédestre	Participer à une randonnée de jour



Demander aux cadets de partager avec les autres lequel des OREN les intéressent le plus et pourquoi.



Accorder du temps aux cadets pour poser des questions concernant les divers OREN qu'ils verront tout au long du programme de l'étoile verte.

Un autre des OREN auxquels les cadets de l'Armée participent est l'OREN 120 (Démontrer des connaissances de l'organisation et des traditions des Forces canadiennes). Cet OREN fournit aux cadets des connaissances et des occasions leur permettant d'interagir de façon efficace avec les membres des FC, tout en favorisant un intérêt à ceux-ci.

Point d'enseignement 2

Discuter de l'instruction facultative offerte au corps de cadets.

Durée : 10 min

Méthode : Exposé interactif

INSTRUCTION FACULTATIVE AU CORPS DE CADETS

L'instruction facultative offerte au corps de cadets peut varier selon un certain nombre de facteurs. Certaines de ces occasions dépendent de la disponibilité et des qualifications du personnel et des ressources disponibles au corps de cadets. Le corps de cadets peut offrir des activités telles que :

- l'éducation culturelle et les voyages,
- la musique (musique militaire et corps de cornemuses et de tambours),
- le biathlon d'hiver,
- les premiers soins,
- les équipes d'exercice militaire,
- d'autre instruction facultative que l'unité et le répondant choisissent de poursuivre.



L'instructeur doit donner toute l'information aux cadets portant sur les activités auxquelles le corps de cadets participe régulièrement.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS :

- Q1. Quels sont quelques-unes des activités d'instruction facultatives auxquelles le corps de cadets participe?
- Q2. À quelles activités aimeriez-vous participer? (L'instructeur doit circuler dans la salle et chaque cadet doit lui révéler les activités auxquelles il aimerait participer.)

RÉPONSES ANTICIPÉES :

- R1. Les réponses peuvent varier. Les réponses comprennent, mais ne sont pas limitées à l'éducation culturelle et aux voyages, à la musique, aux biathlons d'été et d'hiver, aux premiers soins, aux équipes d'exercice militaire et à toute autre chose à laquelle un corps de cadets particulier peut choisir de participer.

R2. Les réponses varieront pour chaque cadet.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

QUESTIONS :

- Q1. Quels sont quelques-uns des OREN dans lesquels seuls les cadets de l'Armée s'entraînent?
- Q2. Quels sont quelques-unes des activités d'instruction facultatives auxquelles le corps de cadets participe?

RÉPONSES ANTICIPÉES :

- R1. N'importe quel des éléments suivants : OREN 121 Entraînement en campagne, OREN 122 Navigation et OREN 123 Randonnée pédestre.
- R2. Les réponses peuvent varier entre les corps de cadets et peuvent comprendre n'importe quel de ces éléments : l'éducation culturelle et les voyages, la musique, les biathlons d'été et d'hiver, les premiers soins, les équipes d'exercice militaire et toute autre chose à laquelle un corps de cadets particulier peut choisir de participer.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

Aucun.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucune.

OBSERVATIONS FINALES

Il est important pour les cadets de première année de connaître l'instruction à laquelle ils participeront pour aider à soulever leur intérêt des cadets et les encourager à continuer dans le Programme des cadets. Les cadets de l'étoile verte doivent aussi savoir quelles activités et occasions leur sont disponibles par l'entremise de leur corps de cadets.

COMMENTAIRES/REMARQUES POUR L'INSTRUCTEUR

Aucun.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

C2-038 0787224596 Henton, M. (1996). *Adventure in the Classroom: Using Adventure to Strengthen Learning and Build a Community of Life-long Learners*. Dubuque, Iowa, Kendall Hunt Publishing.

C2-039 0825199905 Frank, L.S. (2001). *The caring classroom: Using adventure to create community in the classroom and beyond*. Dubuque, Iowa, Kendall Hunt Publishing.



**CADETS ROYAUX DE
L'ARMÉE CANADIENNE**

ÉTOILE VERTE

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 2

OCOM M107.02 – IDENTIFIER LES GRADES DES CADETS DE L'ARMÉE ET DES OFFICIERS

Durée totale :

30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-701/PG-002, Norme de qualification et plan de l'étoile verte, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Photocopier le document de cours de l'annexe A, pour chaque cadet.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

Aucun.

MÉTHODE

Une activité en classe a été choisie pour cette leçon parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets à l'égard de la structure des grades des cadets royaux de l'Armée canadienne et de celle de l'Armée canadienne.

INTRODUCTION

RÉVISION

Aucune.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet doit être en mesure d'identifier correctement la structure des grades des cadets royaux de l'Armée canadienne (Cad RAC), ainsi que les grades des officiers de l'Armée des Forces canadiennes (FC).

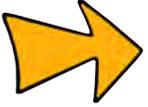
IMPORTANCE

Se familiariser avec les grades des cadets de l'Armée et des officiers des FC aidera les cadets à comprendre la relation entre les grades des cadets et des officiers du corps de cadets. Cette familiarisation les aidera aussi à communiquer de façon efficace avec les membres des FC au moment de visites aux autres installations ou bases des FC.

Point d'enseignement 1**Expliquer la structure et les insignes des grades des Cad RAC.**

Durée : 10 min

Méthode : Activité en classe



Les grades des cadets de l'Armée proviennent de ceux utilisés par l'Armée canadienne. Une fois que les cadets comprennent les grades des cadets, la similarité les aidera à identifier les grades des militaires du rang (MR) de l'Armée canadienne. La seule exception à cette règle est l'utilisation du grade de lance-caporal. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les grades et la politique de promotion des cadets de l'Armée, consulter l'OAIC 13-02 (Promotions des cadets).

Remettre aux cadets le document de cours, qui se trouve à l'annexe A, comme matériel didactique.

GRADES DES CADETS ET DES MILITAIRES DU RANG (MR)

Le grade est un système de notation de préséance et de commandement au sein des organismes militaires. Les flèches en or sont connues sous le nom de « chevrons ». Plus il y a de chevrons, plus le niveau de préséance de la personne est élevée.

Ces chevrons sont portés sur la partie supérieure du bras, sur la manche droite de la veste d'uniforme du cadet.

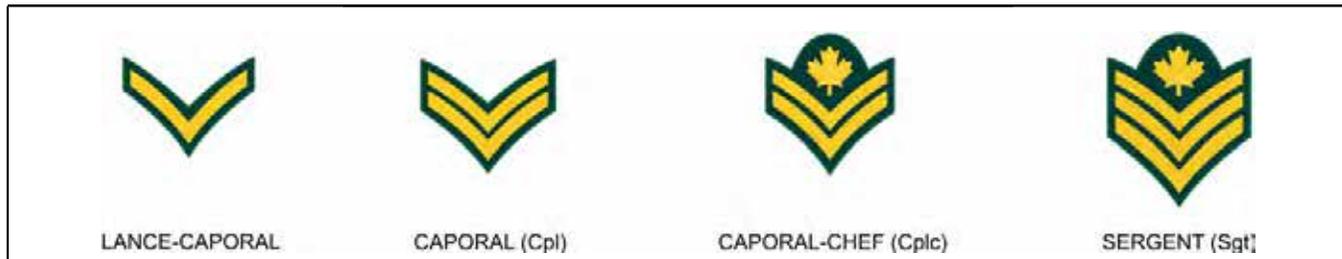


Figure 1 Militaires du rang : lcpl – cpl – cplc – sgt

La couronne « Tudor » représente le grade d'adjudant (adj).

La couronne « Tudor » entourée de feuilles de laurier représente le grade d'adjudant-maître (adjum).

Les armoiries du Canada représentent le grade d'adjudant-chef (adjuc).

Ces grades sont portés au bas de la manche du bras droit sur la veste d'uniforme du cadet.



Figure 2 Militaires du rang : adj – adjum – adjuc



Le corps de cadets affilié aux régiments d'ingénieurs utilise le terme « **sapeur** » pour désigner un lcpl.

Le corps de cadets affilié aux régiments de blindés utilise le terme « **cavalier** » pour désigner un lcpl.

Le corps de cadets affilié aux régiments de gardes utilise le terme « **garde** » pour désigner un lcpl.

Dans les corps de cadets affiliés aux régiments d'artillerie, les termes suivants sont utilisés :

- « **artilleur** » désigne un lance-caporal;
- « **bombardier** » désigne un caporal;
- « **bombardier-chef** » désigne un caporal-chef.



Diriger une activité où les cadets doivent mettre en pratique leurs connaissances des grades de cadets.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

- Q1. Quel grade a plus de préséance, le grade de cplc ou cpl?
- Q2. Décrivez l'insigne de grade de l'adjum.
- Q3. Quels autres noms peuvent être utilisés pour désigner le grade de lance-caporal?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Cplc.
- R2. La couronne « Tudor » entourée de feuilles de laurier.
- R3. Artilleur, garde, cavalier, sapeur ou lance-caporal.

Point d'enseignement 2

Expliquer la structure et les insignes des grades des officiers de l'élément Armée des FC.

Durée : 15 min

Méthode : Activité en classe

GRADES D'OFFICIERS COMMISSIONNÉS

Les officiers des FC portent leurs grades au bas de la manche de leur veste d'uniforme. L'insigne de grade comprend une série de bandes étroites et larges en or. Les officiers portent aussi des pattes d'épaules amovibles ou des épaulettes rigides (la Marine) sur les épaulettes de leurs épaules lorsqu'ils portent des chemises, des chandails ou des vestes. Lorsqu'ils portent des vêtements pour l'entraînement en campagne (DCamC), le grade est porté au centre de la poitrine.

OFFICIERS SUBORDONNÉS ET SUBALTERNES

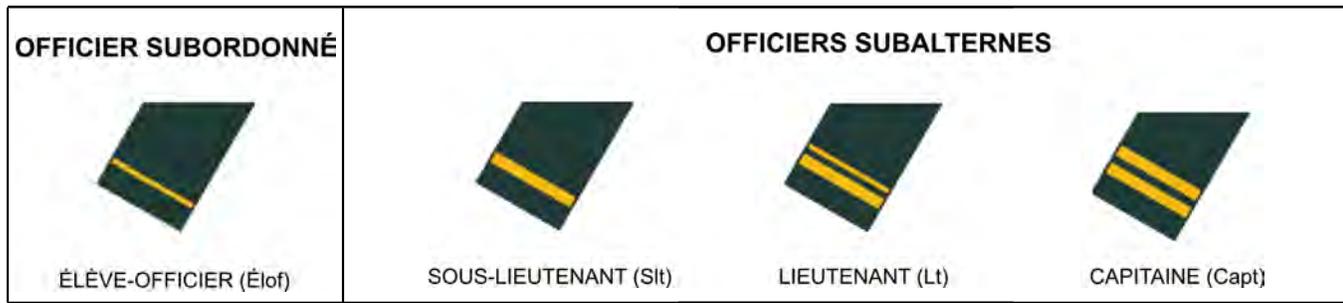


Figure 3 Officiers subordonnés et subalternes

OFFICIERS SUPÉRIEURS



Figure 4 Officiers supérieurs

OFFICIERS GÉNÉRAUX

Les officiers généraux portent une large bande en or sur la manche de la veste d'uniforme. Sur leurs épaules, ils portent des pattes d'épaule amovibles ou des épauettes rigides avec une couronne « Tudor » au-dessus d'épées croisées et d'un bâton qui, à cet effet, ont des feuilles d'érable au bas. Plus il y a de feuilles d'érable, plus le grade est élevé.



Figure 5 Officiers généraux



Diriger une activité où les cadets doivent mettre en pratique leurs connaissances des grades des officiers de l'Armée.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS

- Q1. Quels sont les grades d'officiers supérieurs?
- Q2. Combien de feuilles d'érable y a-t-il sur l'insigne du grade de mgén?
- Q3. Quel grade représente le statut d'officier subordonné?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Maj, lcol et col.
- R2. Deux.
- R3. Élof.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

QUESTIONS

- Q1. Quel est le grade le plus élevé dans la structure des MR de cadets?
- Q2. Quel grade a trois chevrons et une feuille d'érable?
- Q3. Comment peut-on identifier le grade de colonel?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Adjuc.
- R2. Sgt.
- R3. Il y a quatre bandes au bas de la manche.

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

Aucun.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucune.

OBSERVATIONS FINALES

En sachant identifier les grades des Cad RAC et des officiers des FC, le cadet sera en mesure de communiquer de façon plus efficace avec les différents membres de chaque organisme.

COMMENTAIRES/REMARQUES POUR L'INSTRUCTEUR

Aucun.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-001 A-AD-265-000/AG-001 DHH 3-2. (2001). *Instructions sur la tenue des Forces canadiennes*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

A0-009 A-AA-100-000/AA-003 Forces canadiennes. (2006). *ORFC, chapitre 3, section 1, Grades et désignation des grades*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

GRADES DES CADETS ET DES OFFICIERS DE L'ARMÉE DU CANADA

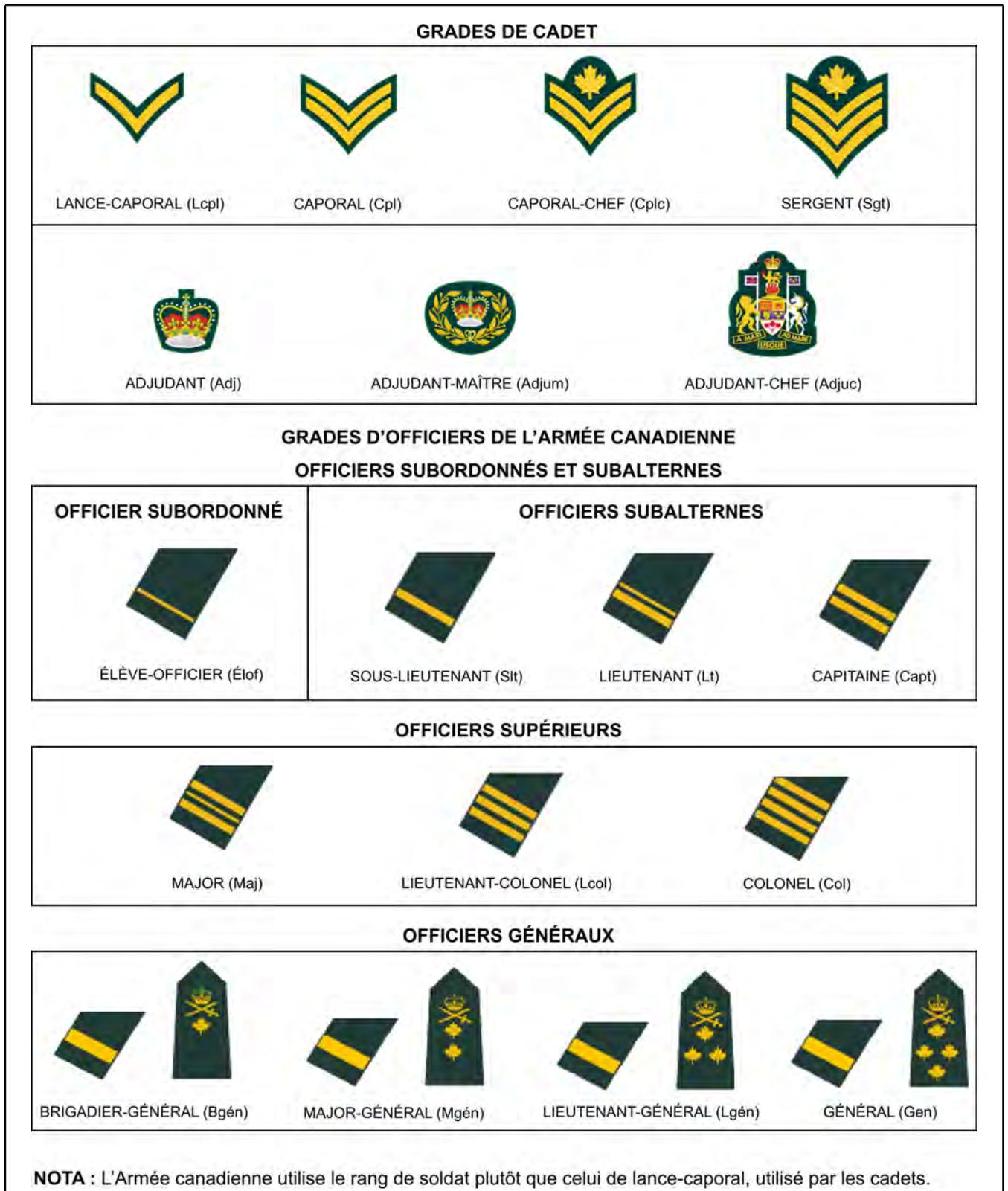


Figure R -1 Grades des cadets et des officiers de l'Armée du Canada

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC



INSTRUCTION COMMUNE

ÉTOILE VERTE

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 3

OCOM M107.03 – RESPECTER LES RÈGLES ET LES PROCÉDURES DE SALUT

Durée totale :

30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-701/PG-002, *Norme de qualification et plan de l'étoile verte*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

Aucun.

MÉTHODE

Une activité en classe a été choisie pour les PE 1 et 2 parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt à l'égard des procédures utilisées pour adresser la parole aux sous-officiers, aux officiers subordonnés et aux officiers commissionnés.

L'exposé interactif a été choisi pour les PE 3 et 4 afin d'initier les cadets aux règlements pour saluer à l'intérieur d'un édifice et aux autres occasions où il faut saluer.

INTRODUCTION

RÉVISION

Aucune.

OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, le cadet devrait savoir quand et où saluer.

IMPORTANCE

Les connaissances acquises durant cette leçon seront mises en pratique lorsqu'il y aura contact et interaction avec des officiers et des sous-officiers au corps de cadets et au centre d'instruction d'été des cadets.

Point d'enseignement 1

Expliquer et diriger une activité sur les procédures utilisées pour adresser la parole à un cadet sous-officier ou un officier subordonné.

Durée : 10 min

Méthode : Activité en classe

ADRESSER LA PAROLE AUX CADETS SOUS-OFFICIERS ET AUX OFFICIERS SUBORDONNÉS

Il est important de saluer de la bonne façon et les personnes appropriées.

Lorsque le cadet adresse la parole à un cadet sous-officier ou à un officier subordonné, il demeure au garde-à-vous. Puisque les cadets sous-officiers et les officiers subordonnés ne sont pas détenteurs d'une commission de la Reine, ils n'ont pas à être salué. Pendant la conversation, le cadet doit adresser la parole au sous-officier ou à l'officier subordonné en mentionnant le grade et le nom de famille de ce dernier et en demeurant au garde-à-vous. Lorsque le cadet a terminé d'adresser la parole au sous-officier ou à l'officier subordonné, il doit rompre de lui-même de façon appropriée en se tournant vers la droite.



L'instructeur doit faire la démonstration de ce processus avant de passer à l'activité.

ACTIVITÉDurée : 3 min

OBJECTIF

Permettre aux cadets de mettre en pratique les procédures pour adresser la parole aux cadets sous-officiers et aux cadets officiers subordonnés.

RESSOURCES

- les épaulettes de grade des cadets de l'Armée,
- l'épaulette de grade d'élèves-officiers.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- Selon le temps disponible, les cadets peuvent être répartis en groupes et mettre en pratique ces procédures avec leurs pairs.
- S'il n'y a pas suffisamment de temps, faire appel à des volontaires pour se présenter devant la classe. Dans ce cas, l'instructeur doit jouer le rôle du sous-officier ou de l'officier subordonné.
- Demander aux cadets de mettre en pratique les procédures pour adresser la parole aux cadets sous-officiers et aux officiers subordonnés, y compris :
 - approcher le sous-officier ou l'officier subordonné en se mettant au garde-à-vous;
 - adresser la parole au sous-officier ou à l'officier subordonné en mentionnant le grade et le nom de famille de ce dernier;
 - rompre.

MESURES DE SÉCURITÉ

Aucune.

DIRECTIVES À L'INSTRUCTEUR

S'assurer que l'espace disponible est suffisant pour la conduite de l'activité du jeu de rôles.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1**QUESTIONS**

- Q1. Les cadets sous-officiers et les officiers subordonnés sont-ils détenteurs d'une commission de la Reine?
- Q2. S'ils ne sont pas détenteurs d'une commission, sont-ils salués?
- Q3. Nommez un geste que le cadet doit exécuter lorsqu'il adresse la parole à un cadet sous-officier ou à un officier subordonné.

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Non, ils ne sont pas détenteurs d'une commission.
- R2. Non, ils ne sont pas salués.
- R3. Prendre la position du garde-à-vous, adresser la parole en mentionnant le grade et le nom de famille et rompre de façon appropriée.

Point d'enseignement 2

Expliquer les procédures pour adresser la parole à un officier commissionné.

Durée : 5 min

Méthode : Activité en classe

ADRESSER LA PAROLE AUX OFFICIERS COMMISSIONNÉS

Les mêmes procédures que celles utilisées pour adresser la parole à un sous-officier ou un officier subordonné doivent être suivies lorsqu'il s'agit d'adresser la parole à un officier commissionné, sauf qu'il faut aussi le saluer.

Le cadet doit demeurer au garde-à-vous après avoir approché l'officier commissionné. Le cadet doit ensuite faire le salut approprié, tel que décrit dans la publication A-PD-201-000/PT-000, *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Pendant la conversation, le cadet doit adresser la parole à l'officier commissionné en mentionnant le grade et le nom de famille de ce dernier tout en demeurant au garde-à-vous, à moins d'une directive contraire donnée par l'officier commissionné. Lorsque le cadet a terminé d'adresser la parole à l'officier, il doit encore le saluer et rompre de lui-même de façon appropriée.



L'instructeur doit faire la démonstration de ce processus avant de passer à l'activité.

ACTIVITÉ

Durée : 3 min

OBJECTIF

Permettre aux cadets de mettre en pratique les procédures pour adresser la parole aux officiers commissionnés.

RESSOURCES

Les grades des officiers de l'Armée.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- Selon le temps disponible, les cadets peuvent être répartis en groupes et mettre en pratique ces procédures avec leurs pairs.
- S'il n'y a pas suffisamment de temps, faire appel à des volontaires pour se présenter devant la classe. Dans ce cas, l'instructeur doit jouer le rôle de l'officier commissionné.
- Demander aux cadets de mettre en pratique les procédures pour adresser la parole aux officiers commissionnés, y compris :
 - approcher l'officier commissionné en se mettant au garde-à-vous;
 - saluer;
 - adresser la parole à l'officier commissionné en mentionnant le grade et le nom de famille de ce dernier;
 - saluer avant de rompre;
 - rompre.

MESURES DE SÉCURITÉ

Aucune.

DIRECTIVES À L'INSTRUCTEUR

S'assurer que l'espace disponible est suffisant pour la conduite de l'activité du jeu de rôles.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS

Q1. Êtes-vous tenus de saluer les officiers commissionnés? Pourquoi?

Q2. Quand l'officier commissionné doit-il être salué?

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. Oui. Ils détiennent une commission de la Reine.

R2. Après que l'officier a été approché et avant de rompre.

Point d'enseignement 3**Expliquer les règles de salut à l'intérieur d'un édifice.**

Durée : 5 min

Méthode : Exposé interactif

SALUER À L'INTÉRIEUR D'UN ÉDIFICE

Les saluts ne sont pas exécutés à l'intérieur des édifices, sauf lors d'un rassemblement, pendant les cérémonies ou lorsqu'on entre ou on sort d'un bureau. Cependant, les cadets doivent tourner la tête et offrir une salutation appropriée lorsqu'ils rencontrent un officier dans une aire commune. Il n'est pas obligatoire de porter une coiffure à l'intérieur d'un édifice.

ENTRER DANS UN BUREAU

En entrant dans un bureau, le cadet doit :

- demeurer au garde-à-vous dans l'entrée de la porte;
- saluer, s'il porte une coiffure et que l'occupant du bureau est détenteur d'une commission;
- demander poliment la permission d'entrer dans le bureau.

QUITTER UN BUREAU

En quittant un bureau, le cadet doit :

- demeurer au garde-à-vous dans l'entrée de la porte;
- saluer, s'il porte une coiffure et que l'occupant du bureau est détenteur d'une commission;
- partir.



L'instructeur doit faire la démonstration de ce processus avant de passer à l'activité.



Manuel des cadets de l'Aviation du Canada, niveau de compétence un, Cadets Canada, 1993

Figure 1 Entrer et quitter un bureau

ACTIVITÉ

Durée : 5 min

OBJECTIF

Permettre aux cadets de mettre en pratique les procédures pour entrer et quitter les bureaux.

RESSOURCES

Zone de jeu de rôles.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- Selon le temps disponible, les cadets peuvent être répartis en groupes et mettre en pratique ces procédures avec leurs pairs.
- S'il n'y a pas suffisamment de temps, faire appel à des volontaires pour se présenter devant la classe. Dans ce cas, l'instructeur doit jouer le rôle de l'occupant du bureau.
- Demander aux cadets de mettre en pratique les procédures pour entrer et quitter des bureaux, y compris :
 - Entrer :
 - demeurer au garde-à-vous dans l'entrée de la porte avant d'entrer;
 - saluer, s'il porte une coiffure et que l'occupant du bureau est détenteur d'une commission;
 - demander poliment la permission d'entrer dans le bureau.
 - Quitter :
 - demeurer au garde-à-vous dans l'entrée de la porte avant de quitter le bureau;
 - saluer, s'il porte une coiffure et que l'occupant du bureau est détenteur d'une commission;
 - partir.

MESURES DE SÉCURITÉ

Aucune.

DIRECTIVES À L'INSTRUCTEUR

S'assurer que l'espace disponible est suffisant pour la conduite de l'activité du jeu de rôles.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

QUESTIONS

Q1. Nommez les deux moments ou les deux endroits où des saluts doivent être faits à l'intérieur d'un édifice.

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. Le terrain de parade, les cérémonies, entrer et quitter les bureaux.

Point d'enseignement 4**Expliquer les autres occasions de saluer.**

Durée : 4 min

Méthode : Exposé interactif

EXPLIQUER LES AUTRES OCCASIONS DE SALUER

Il est approprié que les cadets saluent lors des occasions suivantes :

- Lorsque l'hymne national du Canada ou d'un pays étranger est joué.
- Lorsqu'on reconnaît un officier commissionné qui n'est pas en uniforme.
- Lorsque le drapeau national du Canada est abaissé ou hissé.
- Les cadets doivent saluer la plage arrière en montant à bord ou en débarquant de tout navire canadien de Sa Majesté ou de ceux d'un service étranger.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 4

QUESTIONS

Q1. Doit-on saluer un officier commissionné que l'on reconnaît même s'il ne porte pas son uniforme?

Q2. Doit-on saluer lorsque l'hymne national américain est joué?

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. Oui, on doit le saluer.

R2. Oui, on doit saluer lorsque les hymnes nationaux sont joués.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La confirmation de l'apprentissage de cette leçon est constituée de questions verbales.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

Aucun.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucune.

OBSERVATIONS FINALES

Les cadets ont appris la façon d'adresser la parole aux cadets sous-officiers, aux officiers subordonnés et aux officiers commissionnés. Ils ont aussi appris à saluer à l'intérieur d'un édifice et les autres occasions où il faut saluer. Les connaissances acquises durant cette leçon seront mises en pratique lorsqu'il y aura contact et interaction avec des officiers et des sous-officiers au corps de cadets et au centre d'instruction d'été des cadets.

COMMENTAIRES/REMARQUES POUR L'INSTRUCTEUR

Aucun.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Défense nationale. (2001). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*, Ottawa, Ontario, Défense nationale.



**CADETS ROYAUX DE
L'ARMÉE CANADIENNE**

ÉTOILE VERTE

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 4

**OCOM M107.04 – ÉNONCER LES OBJECTIFS ET LA
DEVISE DU PROGRAMME DES CADETS DE L'ARMÉE**

Durée totale :

30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-701/PG-002, *Norme de qualification et plan de l'étoile verte*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

Aucun.

MÉTHODE

L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets aux objectifs et à la devise du Programme des cadets.

INTRODUCTION

RÉVISION

Aucune.

OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, les cadets doivent bien connaître la mission et la vision du Programme des cadets et énoncer les objectifs et la devise du programme des cadets de l'Armée.

IMPORTANCE

La connaissance des objectifs et de la devise du programme des cadets de l'Armée est primordiale pour tout cadet. Cette information permettra aux cadets de mieux comprendre comment le Programme des cadets peut les aider à croître, comme cadet et comme personne.

Point d'enseignement 1

Énoncer la mission du Programme des cadets.

Durée : 5 min

Méthode : Exposé interactif



Diriger l'activité de remue-méninges avant d'énoncer la mission.



Selon le dictionnaire Canadian Oxford Dictionary (2001), la mission peut être définie comme un voyage avec un but précis. La mission du Programme des cadets décrit en détails **ce que** le Programme des cadets espère accomplir par le biais de sa formation et **comment il espère y arriver.**

ACTIVITÉ

Durée : 4 min

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est de demander aux cadets de faire un remue-méninges sur ce qu'ils pensent être la mission du Programme des cadets.

RESSOURCES

- Un tableau de papier.
- Des marqueurs pour le tableau de papier.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- Diviser la classe en deux groupes.
- Donner un morceau de papier de tableau en papier et un marqueur à chaque équipe.
- Demander à chaque groupe de faire un remue-méninges sur ce qu'ils pensent être la mission (ou l'objectif) du Programme des cadets.
- Accorder deux minutes aux groupes pour terminer cette activité.
- Après les deux minutes, demander à chaque groupe de présenter ses idées.
- Terminer l'activité en présentant la définition incluse dans ce point d'enseignement.

MESURES DE SÉCURITÉ

Le ou les instructeurs doivent superviser les cadets durant l'activité.

DIRECTIVES À L'INSTRUCTEUR

- Durant l'activité, l'instructeur doit superviser le progrès des cadets et s'assurer que tous les membres de la classe y participent.
- Répondre à toutes les questions que pourraient avoir les cadets.

MISSION

La mission du Programme des cadets est de contribuer au développement et à la préparation des jeunes à devenir adulte en les rendant aptes à relever les défis de la société moderne par l'entremise d'un programme dynamique ancré dans la collectivité.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

Q1. Quelle est la mission du Programme des cadets?

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. La mission du Programme des cadets est de contribuer au développement et à la préparation des jeunes à devenir adulte en les rendant aptes à relever les défis de la société moderne par l'entremise d'un programme dynamique ancré dans la collectivité.

Point d'enseignement 2

Énoncer la vision du Programme des cadets.

Durée : 5 min

Méthode : Exposé interactif



Diriger l'activité de remue-méninges avant d'énoncer la vision.



Selon le dictionnaire Canadian Oxford Dictionary (2001), la vision peut être définie comme l'acte ou le moyen de voir. La vision du Programme des cadets énonce ce que le Programme des cadets doit **être** et **comment** il espère y arriver.

ACTIVITÉ

Durée : 4 min

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est de demander aux cadets de faire un remue-méninges sur ce qu'ils pensent être la vision du Programme des cadets.

RESSOURCES

- Un tableau de papier.
- Des marqueurs pour le tableau de papier.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- Diviser la classe en deux groupes.
- Donner un morceau de papier et un marqueur à chaque groupe.

- Demander à chaque groupe de faire un remue-méninges sur ce qu'ils pensent être la vision du Programme des cadets.
- Accorder deux minutes aux groupes pour terminer cette activité.
- Après les deux minutes, demander à chaque groupe de présenter ses idées.
- Terminer l'activité en présentant la définition incluse dans ce point d'enseignement.

MESURES DE SÉCURITÉ

L'instructeur doit superviser les cadets durant l'activité.

DIRECTIVES À L'INSTRUCTEUR

- Durant l'activité, l'instructeur doit superviser le progrès des cadets et s'assurer que tous les membres de la classe y participent.
- Répondre à toutes les questions que pourraient avoir les cadets.

VISION

La vision du Programme des cadets est celle d'une organisation axée sur le développement des jeunes qui se veut pertinente, crédible et proactive, en offrant un programme de choix aux jeunes du Canada, et qui les prépare à devenir les chefs de demain grâce à des activités amusantes, stimulantes, bien organisées et sécuritaires.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS

Q1. Quelle est la vision du Programme des cadets?

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. La vision du Programme des cadets est celle d'une organisation axée sur le développement des jeunes qui se veut pertinente, crédible et proactive, en offrant un programme de choix aux jeunes du Canada, et qui les prépare à devenir les chefs de demain grâce à des activités amusantes, stimulantes, bien organisées et sécuritaires.

Point d'enseignement 3

Décrire les objectifs du Programme des cadets.

Durée : 10 min

Méthode : Exposé interactif



Les objectifs du Programme des cadets sont :

- développer chez les jeunes les qualités de civisme et de leadership;
- promouvoir la bonne forme physique;
- susciter l'intérêt des jeunes pour les activités maritimes, terrestres et aériennes des Forces canadiennes (FC).

DÉVELOPPER CHEZ LES JEUNES LES QUALITÉS DE CIVISME ET DE LEADERSHIP

Le Programme des cadets aide au développement des cadets pour qu'ils deviennent de bons chefs et citoyens.

Par l'entremise d'activités liées au civisme et au service communautaire, le cadet développe une appréciation de l'appartenance à la communauté et de la participation au sein des cadets et des communautés locales, régionales, provinciales, nationales et mondiales. La participation active des cadets aura des répercussions positives sur les communautés locales, ce qui contribuera à la force et à la vitalité de la communauté.

Par l'entremise d'activités de leadership, les cadets développent des compétences interpersonnelles et assument des responsabilités en tant que membres efficaces d'une équipe, chefs et entraîneurs dynamiques. Ils se donneront la capacité de se conduire de façon morale et socialement responsable.

PROMOUVOIR UNE BONNE FORME PHYSIQUE

Le Programme des cadets vise à promouvoir le bien-être physique. Les cadets développent une compréhension des bienfaits d'une bonne forme physique et d'un mode de vie sain. Cette compréhension, combinée à une participation continue à des activités physiques, aide au développement d'attitudes et de comportements positifs qui fortifient la résilience chez les cadets et leur permet d'affronter des défis.

SUSCITER L'INTÉRÊT DES JEUNES POUR LES ACTIVITÉS MARITIMES, TERRESTRES ET AÉRIENNES DES FC

Le Programme des cadets vise à initier les jeunes aux activités maritimes, terrestres et aériennes des FC. Les cadets acquièrent des compétences propres à l'élément en interagissant avec leurs collectivités respectives des FC. Le Programme des cadets éduque et promeut le lien avec les communautés maritimes civiles, d'aventure et d'aviation. Ces expériences et ces interactions combinées sont essentielles à l'identité particulière des organisations de cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Air. De plus, elles caractérisent le Programme des cadets dans son ensemble par rapport aux autres programmes de développement des jeunes.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

QUESTIONS

- Q1. Quels sont les objectifs du Programme des cadets?
- Q2. Comment le Programme des cadets fait-il la promotion d'une bonne forme physique?
- Q3. Comment le Programme des cadets suscite-t-il l'intérêt pour les activités maritimes, terrestres et aériennes des Forces canadiennes?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Développer chez les jeunes les qualités de civisme et de leadership, promouvoir la bonne forme physique et susciter l'intérêt des jeunes pour les activités maritimes, terrestres et aériennes des FC.
- R2. Le Programme des cadets vise à promouvoir le bien-être physique. Les cadets développent une compréhension des **bienfaits d'une bonne forme physique** et d'un mode de vie sain. Cette compréhension, combinée à la **participation continue à des activités physiques**, aide au développement **d'attitudes** et de comportements positifs qui fortifient la résilience chez les cadets et leur permet d'affronter des défis.
- R3. Le Programme des cadets vise à initier les jeunes aux activités maritimes, terrestres et aériennes des FC. Les cadets acquièrent des compétences propres à l'élément en interagissant avec leurs collectivités respectives des FC. Le programme des cadets éduque et promeut le lien avec les communautés maritimes civiles, d'aventure et d'aviation. Ces expériences et ces interactions combinées sont essentielles à l'identité particulière des organisations de cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Air. De plus, elles **caractérisent le Programme des cadets** dans son ensemble par rapport aux autres programmes de développement des jeunes.

Point d'enseignement 4**Énoncer la devise du programme des cadets de l'Armée.**

Durée : 3 min

Méthode : Exposé interactif

DEVISE

La devise du programme des cadets de l'Armée est « *Acer Acerpori* ». La devise *Acer Acerpori* est un terme latin qui signifie « Tant vaut la sève, tant vaut l'érable ».



La feuille d'érable est un symbole traditionnel du Canada et la couronne signifie l'allégeance à Sa Majesté la Reine. La devise ACER ACERORI est en latin. Le terme « ACER » signifie l'érable. Le terme « ACERPORI » signifie littéralement « petit garçon érable », soit un petit arbre. Le « I » dans « ACERPORI » signifie vient « de ». La devise signifie donc littéralement « du petit garçon érable vient l'érable ». Nous le rendons par l'expression « Tant vaut la sève, tant vaut l'érable ».

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 4

QUESTIONS

Q1. Quelle est la devise du programme des cadets de l'Armée?

Q2. Que veut dire « *Acer Acerpori* »?**RÉPONSES ANTICIPÉES**R1. *Acer Acerpori*.

R2. « Tant vaut la sève, tant vaut l'érable ».

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

ACTIVITÉDurée : 5 min

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est de confirmer l'apprentissage du contenu des points d'enseignement de la leçon. Les cadets doivent assembler les casse-tête de la mission, de la vision, des objectifs et de la devise du programme des cadets de l'Armée.

RESSOURCES

- Les casse-tête fournis à l'annexe A.
- Des enveloppes.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- Découper chaque casse-tête qui se trouve à l'annexe A et placer les morceaux de chacun dans une enveloppe distincte.
- Diviser la classe en quatre groupes.

- Donner une enveloppe contenant un casse-tête à chaque groupe.
- Demander à chaque groupe de faire le casse-tête qui se trouve dans l'enveloppe.
- Une fois les casse-tête terminés, demander à un membre de chaque groupe de lire à voix haute ce qui est écrit sur le casse-tête de leur groupe.
- Terminer l'activité en confirmant de nouveau l'apprentissage de chaque casse-tête.

MESURES DE SÉCURITÉ

- L'instructeur doit superviser les cadets durant l'activité.

DIRECTIVES À L'INSTRUCTEUR

- Durant l'activité, l'instructeur doit superviser le progrès des cadets et s'assurer que tous les membres de la classe y participent.
- Répondre à toutes les questions que pourraient avoir les cadets.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

Aucun.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucune.

OBSERVATIONS FINALES

Les objectifs, la mission, la vision et la devise du programme des cadets de l'Armée donnent aux cadets une meilleure compréhension de ce que signifie être un cadet de l'Armée. Les préceptes de l'objectif et de la devise contribuent à un sens de la fierté d'appartenir au programme des cadets de l'Armée.

COMMENTAIRES/REMARQUES POUR L'INSTRUCTEUR

Aucun.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-010 Cad. (1999). OAIC 11-03, *Mandat du programme des cadets*. Ordonnances sur l'administration et l'instruction des cadets (vol. 1). Ottawa, Ontario.

C2-040 Ligue des cadets de l'Armée du Canada. (2006). *Politique 3.1 : Mandat du programme des cadets*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.armycadetleague.ca/templates/pdf/refmanual/english/pol_3_1.pdf.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CASSE-TÊTE

**LE PROGRAMME DES CADETS A
POUR MISSION DE CONTRIBUER AU
DÉVELOPPEMENT ET À LA
PRÉPARATION DES JEUNES À
DEVENIR ADULTE EN LES RENDANT
APTÉS À RELEVÉR LES DÉFIS DE LA
SOCIÉTÉ MODERNE PAR L'ENTREMISE
D'UN PROGRAMME DYNAMIQUE
ANCRÉ DANS LA COMMUNAUTÉ.**

**UN ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT
DE LA JEUNESSE PERTINENT,
CRÉDIBLE ET PROACTIF QUI OFFRE
UN PROGRAMME DE CHOIX AUX
JEUNES DU CANADA AFIN DE LES
PRÉPARER À DEVENIR LES CHEFS DE
DEMAIN GRÂCE À DES ACTIVITÉS
AMUSANTES, STIMULANTES, BIEN
ORGANISÉES ET SÉCURITAIRES.**

**DÉVELOPPER CHEZ LES JEUNES
LES QUALITÉS DE CIVISME ET
DE LEADERSHIP.**

**PROMOUVOIR LA
BONNE FORME PHYSIQUE.**

**STIMULER L'INTÉRÊT DE LA
JEUNESSE POUR LES ACTIVITÉS
MARITIMES, TERRESTRES ET
AÉRIENNES DES
FORCES CANADIENNES.**

ACER ACERPORI

« TANT VAUT LA SÈVE, TANT
VAUT L'ÉRABLE ».



CADETS ROYAUX DE
L'ARMÉE CANADIENNE

ÉTOILE VERTE

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 5

OCOM M107.05 – PORTER L'UNIFORME DES CADETS DE L'ARMÉE

Durée totale :

60 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-701/PG-002, *Norme de qualification et plan de l'étoile verte*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

Aucun.

MÉTHODE

L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1, 5 et 6 afin d'initier les cadets aux règles et responsabilités relatives à l'uniforme des cadets, ainsi qu'aux tenues réglementaires.

La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour les PE 2 à 4 parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de porter correctement les diverses coiffures et les divers vêtements du haut et du bas du corps.

INTRODUCTION

RÉVISION

Aucune.

OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, le cadet doit être en mesure de porter correctement l'uniforme de cadet de l'Armée selon la norme établie dans l'OAIC 46-01, *Instructions sur la tenue des Cadets royaux de l'Armée canadienne*.

IMPORTANCE

Puisque l'uniforme des cadets est facilement reconnaissable, la tenue et l'apparence personnelles des cadets doivent leur faire honneur et faire honneur à l'Organisation des cadets du Canada (OCC).

Point d'enseignement 1

Expliquer les règles et les responsabilités générales relatives à l'uniforme des cadets.

Durée : 5 min

Méthode : Exposé interactif

OCCASIONS POUR PORTER L'UNIFORME

L'uniforme de cadet de l'Armée doit se porter au moment :

- De participer à l'instruction ou de se rendre à l'endroit où l'instruction se déroule ou d'y revenir, à moins que le Cmdt du corps de cadets donne des instructions contraires.
- De se rendre à un CIEC ou d'y revenir.
- D'assister à des cérémonies ou à des soirées où le port de l'uniforme est approprié et autorisé par le Cmdt du corps de cadets ou du CIEC.

RESPONSABILITÉ ENVERS L'UNIFORME DES CADETS DE L'ARMÉE

Lorsqu'on remet un uniforme aux cadets de l'Armée :

- tous les cadets sont responsables de l'entretenir, de le nettoyer, de le garder et de le retourner à la fin de leur service;
- le remplacement des articles usés de l'uniforme se fera aux frais de l'État lorsque l'uniforme a été entretenu avec des soins raisonnables;
- les articles d'uniforme distribués ne doivent pas être altérés ou modifiés pour obtenir un ajustement convenable;
- les insignes doivent être cousus soigneusement sur l'uniforme en utilisant un fil de couleur qui s'harmonise avec la couleur de l'insigne et de l'uniforme. Les insignes ne doivent pas être collés.

APPARENCE GÉNÉRALE DE L'UNIFORME

Pour entretenir son uniforme, le cadet doit :

- s'assurer qu'il est sans peluche ni saleté;
- polir les pièces de métal, s'il y a lieu;
- s'assurer que les insignes sont adéquatement posés sur l'uniforme en utilisant un fil de couleur qui s'harmonise bien avec la couleur de l'insigne et de l'uniforme;
- couper tout fil détaché qui peut paraître;
- effectuer tout entretien périodique qui peut être exigé pour garder l'uniforme propre et en bon état.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTION

- Q1. Les cadets doivent-ils porter leur uniforme lorsqu'ils se rendent à un CIEC et en reviennent?
- Q2. Les cadets sont-ils responsables de payer leur uniforme?
- Q3. Vrai ou faux? Les insignes doivent être cousus soigneusement sur l'uniforme en utilisant un fil de couleur qui s'harmonise avec la couleur de l'insigne et de l'uniforme.

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. Oui.

R2. Non.

R3. Vrai.

Point d'enseignement 2**Expliquer et démontrer la bonne façon de porter la coiffure.**

Durée : 5 min

Méthode : Démonstration



Les instructeurs doivent expliquer et démontrer comment porter chaque article de vêtements.

BÉRET

Le béret des cadets de l'Armée doit être porté de la façon suivante :

- le béret se porte droit sur la tête, la bande de cuir inférieure se trouvant à 2.5 cm au-dessus des sourcils;
- l'insigne centré au-dessus de l'œil gauche;
- la calotte du béret doit retomber sur le côté droit et à l'arrière;
- les cordons sont insérés dans l'écart sous la bande de cuir inférieure.



Instructions sur la tenue des Cadets royaux de l'Armée canadienne

Figure 1 Port du béret



Instructions sur la tenue des Cadets royaux de l'Armée canadienne

Figure 2 Vue latérale du béret



Instructions sur la tenue des Cadets royaux de l'Armée canadienne

Figure 3 Turban

INSIGNE DU BÉRET

L'insigne doit être porté sur le béret centré sur la plaquette intégrée avec la base de l'insigne à 1 cm au-dessus de la bande. Dans le cas de la tenue « Highland », l'insigne peut être centré sur la plaquette intégrée du côté gauche pour les régiments Glengarry, Balmoral ou Caubeen.



Le turban est porté bas, à la manière conventionnelle de Sikh, avec le dernier tour situé de gauche à droite sur le front. L'insigne de la coiffure est centré sur le devant du turban. Pour obtenir plus de renseignements sur la tenue réglementaire de Sikh, se référer à l'OAIC 46-01, annexe C.



Instructions sur la tenue des Cadets royaux de l'Armée canadienne

Figure 4 Insigne du béret de Cad RAC

Les instructions d'entretien du béret des Cadets royaux de l'Armée canadienne sont les suivantes :

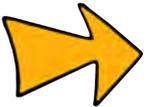
- s'assurer qu'il est sans peluche ni saleté;
- polir l'insigne au besoin;
- laver la bande inférieure de cuir au besoin.

CHAPEAU D'ÉTÉ BEIGE À LARGE REBORD

Le chapeau d'été beige à large rebord peut être porté durant les activités d'été lorsque le béret ne convient pas.

TUQUE

La tuque peut être portée à l'extérieur lorsque les conditions météorologiques l'exigent.



Les bérets peuvent être verts, écarlates, noirs ou marrons selon la tenue de l'unité d'affiliation et pourvu que le Cmdt de l'unité d'affiliation donne la permission de le porter.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS

- Q1. Au-dessus de quel œil doit-on centrer le béret?
- Q2. À quelle distance l'insigne de coiffure est-il situé au-dessus de la bande du béret?
- Q3. Quelles sont quelques-unes des choses qu'un cadet doit faire pour entretenir son béret?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Le béret est centré au-dessus de l'œil gauche.
- R2. Il est situé à 1 cm au-dessus de la bande.
- R3. N'importe quel des éléments suivants :
- s'assurer qu'il est sans peluche ni saleté;
 - polir l'insigne au besoin;
 - laver la bande inférieure de cuir au besoin.

Point d'enseignement 3

Expliquer et démontrer la bonne façon d'entretenir les vêtements du haut du corps.

Durée : 12 min

Méthode : Démonstration



L'instructeur doit expliquer et démontrer comment porter chaque article de vêtements.

INSIGNE

Insigne d'épaule de Cad RAC ou insigne de l'unité d'affiliation. Il doit être porté sur chaque manche de la veste d'uniforme du cadet.



Instructions sur la tenue des Cadets royaux de l'Armée canadienne

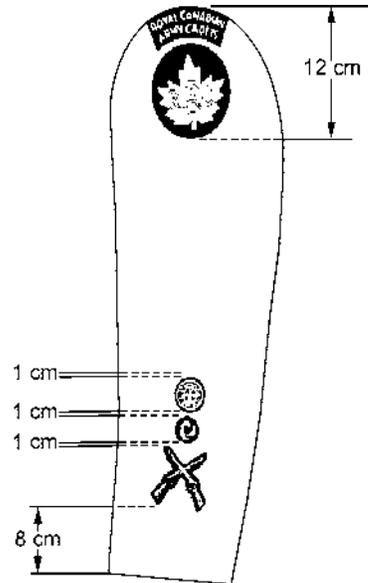
Figure 5 Insigne d'épaule de Cad RAC

Insigne de la feuille d'érable des cadets. Il doit être porté sur chaque manche de toutes les vestes d'uniforme des cadets autorisé, à l'exception de la chemise de tenue de combat qui est portée par les cadets-cadres au CIEC. Il doit être porté au côté gauche de la partie supérieure du manteau toute saison.



Instructions sur la tenue des Cadets royaux de l'Armée canadienne

Figure 6 Insigne de la feuille d'érable



Instructions sur la tenue des Cadets royaux de l'Armée canadienne

Figure 7 Mise en place de l'insigne sur la veste d'uniforme

Pattes d'épaule amovibles de cadet. Elles doivent être portées avec les tenues réglementaires à manches courtes et le survêtement au corps de cadets et par les cadets-cadres avec toutes les tenues au CIEC. Dans le cas de la participation à un entraînement en campagne, le port des épaulettes de grade est seulement autorisé avec l'uniforme d'entraînement en campagne et l'uniforme de la Ligue des cadets de l'Armée. Les épaulettes doivent seulement être portées lorsque l'uniforme au complet est porté.

Brassard de cadet. Il peut être porté par les cadets-cadres (à la discrétion du Cmdt) qui détiennent des postes d'instruction au CIEC. Le brassard doit comprendre l'insigne d'épaule de Cad RAC et l'insigne approprié du grade provisoire.

CHEMISES

Chemise de cadet à manches courtes. Elle peut se porter avec une cravate, un foulard régimentaire ou à col ouvert avec ou sans la veste d'uniforme. Les épaulettes de grade doivent se porter avec une chemise à manches courtes.

Gilet de corps. Le t-shirt en coton vert olive peut se porter avec les tenues appropriées.

T-shirt de sport gris. Il doit se porter à l'intérieur du short de sport pendant les activités physiques.

Gilet de corps blanc. Le gilet de corps en coton peut se porter avec toutes les tenues. Il ne doit pas être visible à l'ouverture du col.

CHANDAILS ET MANTEAUX

Chandail à col roulé à manches longues. Les chandails peuvent se porter avec ou sans la veste, mais la veste doit être portée en allant ou en revenant d'un emplacement de corps de cadets. Les manches ne doivent pas être roulées ou remontées sur le bras.

Veste d'uniforme. La veste doit se porter entièrement boutonnée à l'exception du bouton du haut. Les manches doivent être repassées de façon à ce qu'il n'y ait aucun pli. Lorsqu'autorisées, les vestes peuvent être enlevées dans les édifices et les bureaux.

Ceinture de la veste. Elle doit se porter de sorte que le surplus de la ceinture, une fois attachée, soit sur le même côté que la bordure du trou de bouton. La boucle doit être ajustée de façon à ce que le surplus de la ceinture ne dépasse pas 8 cm.

Manteau toute saison. Il peut se porter à toute période de l'année lorsque les conditions météorologiques l'exigent. L'écusson de Cad RAC doit être porté sur la partie supérieure gauche du manteau toute saison. La doublure et le manteau extérieur peuvent être portés séparément ou ensemble. Les épaulettes de grade doivent se porter sur les deux. Les médailles, les rubans et les écharpes peuvent être portés sur le manteau toute saison pour les rassemblements en plein air.

ACCESSOIRES

Cravate. Elle doit être nouée soigneusement à l'aide d'un nœud Windsor double ou d'un nœud courant bien serré. Lorsque la veste est enlevée, on ne doit pas rentrer le bout de la cravate dans la chemise, sauf pour des raisons de sécurité.



Instructions sur la tenue des Cadets royaux de l'Armée canadienne

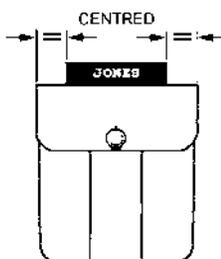
Figure 8 Nœud Windsor double



Instructions sur la tenue des Cadets royaux de l'Armée canadienne

Figure 9 Nœud courant

Plaquette d'identité. On peut se la procurer localement. La plaquette d'identité de cadet officielle doit être amovible, fabriquée d'une plaque en plastique laminée noire et blanche de 6,3 cm de long et de 1,2 cm de haut et comprendre le nom de famille du cadet seulement en lettres blanches de 0,6 cm de haut.



Instructions sur la tenue des Cadets royaux de l'Armée canadienne

Figure 10 Poche de poitrine droite

Écharpe. L'adjudant-chef, l'adjudant-maître, l'adjudant et le sergent sont autorisés à porter une écharpe, en autant qu'ils respectent les règlements de tenue de l'unité d'affiliation. Les écharpes de l'Armée sont de couleur rouge ou écarlate selon le grade. L'écharpe est un accessoire de rassemblement qui peut être portée à l'unité locale. Le port de l'écharpe est permis seulement au CIEC ou en postes d'échange avec l'autorisation du Cmdt.

Gants de laine noire. Ils peuvent se porter lorsque les conditions météorologiques l'exigent ou lorsqu'on reçoit l'ordre de les porter.

Mitaines noires. Des mitaines noires unies pour les civils peuvent être portés avec le survêtement, le parka ou le manteau toute saison pendant les périodes de tenue d'hiver et lorsque les conditions météorologiques l'exigent.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

QUESTIONS

- Q1. Vrai ou faux? Les insignes d'épaule sont portés sur chaque manche.
- Q2. Est-ce que tous les cadets peuvent porter l'insigne de leur unité d'affiliation quand ils veulent?
- Q3. La plaquette d'identité est centrée au-dessus de quelle poche de poitrine?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Vrai.
- R2. Non, les cadets (corps de cadets) doivent avoir l'autorisation du Cmdt de l'unité d'affiliation pour porter l'insigne de cette unité.
- R3. La poche de poitrine droite.

Point d'enseignement 4

Expliquer et démontrer la bonne façon d'entretenir les vêtements du bas du corps.

Durée : 10 min

Méthode : Démonstration



L'instructeur doit expliquer et démontrer comment porter chaque article de vêtements.

PANTALON/CEINTURE/SHORT

Pantalon. Il doit être repassé, sans empois, pour avoir un pli au centre de chaque jambe sur le plan vertical. Les plis doivent s'étendre du haut jusqu'au bas de la jambe. La longueur du pantalon doit s'étendre jusqu'au troisième œillet des bottes.

Ceinture du pantalon. Le pantalon doit se porter avec une ceinture noire. Le Cmdt peut autoriser la boucle de ceinture des Cad RAC.

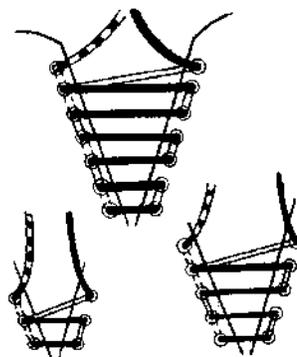
Short de sport gris. Il doit se porter à la taille sans que les sous-vêtements soient visibles.

CHAUSSURES

Chaussettes de laine grises. Elles doivent se porter avec les bottes et les espadrilles. Si un cadet souffre d'une allergie connue à la laine, il peut porter des chaussettes grises ou noires en nylon ou en coton.

Espadrilles. Elles doivent se porter selon les instructions du corps de cadets ou du Cmdt du CIEC.

Bottes. Elles doivent être lacées d'un côté à l'autre, transversalement. Les bottes ne doivent être modifiées par l'ajout de crampons de métal, de clous ou de tout autre accessoire de métal au talon ou à la semelle. Aucun vernis autre que le cirage à chaussures ne doit être utilisé pour donner un lustre aux bottes.



Instructions sur la tenue des Cadets royaux de l'Armée canadienne

Figure 11 Laçage des bottes

Il faut entretenir les bottes en :

- nettoyant les trépointes avec une vieille brosse à dents et du cirage à chaussure noir;
- se servant d'un linge doux placé autour de l'index en s'assurant qu'il est plat contre le coussinet tactile du doigt et sans plis;
- mouillant la pointe du linge et appliquant une petite quantité raisonnable de cirage à chaussure noir;
- appliquant le cirage à chaussure sur la botte en faisant un mouvement circulaire léger et régulier. Commencer avec des cercles plus grands pour couvrir toute la partie de la botte, puis des cercles plus petits au fur et à mesure que le cirage à chaussure pénètre dans la botte;
- continuant de frotter le cirage à chaussure avec des mouvements circulaires jusqu'à ce que les cercles formés par le cirage ne soient plus visibles;
- soufflant souvent sur les bottes pour aider à faire pénétrer le cirage à chaussure dans les bottes.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 4

QUESTIONS

- Q1. Quelle doit être la longueur du pantalon?
- Q2. Est-ce que tous les cadets doivent porter des chaussettes de laine grises?
- Q3. Comment les bottes sont-elles lacées?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Le pantalon doit s'étendre jusqu'au troisième œillet des bottes.
- R2. Oui, à moins que le cadet souffre d'une allergie connue à la laine.
- R3. Elles doivent être lacées d'un côté à l'autre, transversalement.

Point d'enseignement 5**Expliquer et démontrer les aspects relatifs à l'apparence personnelle.**

Durée : 10 min

Méthode : Exposé interactif

GÉNÉRALITÉS

Les cadets en uniforme doivent avoir une apparence soignée et porter des chaussures propres et cirées. L'uniforme doit être propre et repassé convenablement en tout temps. En particulier, les boutons, les boutons-pression et les fermetures à glissière doivent être toujours fermés. Les poches ne doivent pas être remplies; les articles tels que des lunettes, des lunettes de soleil, des étuis à lunettes, des stylos, des crayons, des porte-clés ou du papier ne doivent pas être visibles ou sortis des poches ou être suspendus de la ceinture ou des poches.

STYLES DE COIFFURE

Les cheveux doivent être bien peignés et de style non extravagant. La longueur, le volume et le style des cheveux ne doivent pas empêcher le port convenable du béret. En particulier, le style et la couleur des cheveux ne doivent être ni bizarres, ni exagérés, ni inhabituels. Les couleurs inhabituelles, telles que le vert, le rouge vif, l'orange, le violet, etc., ne sont pas permises. Les cheveux doivent être fixés ou attachés en arrière pour dégager le visage et tous les accessoires utilisés pour fixer ou contrôler les styles de coiffure de façon à obstruer le visage le moins possible. Il ne faut pas porter d'articles décoratifs de coiffure à l'exception des barrettes discrètes de cadettes qui s'harmonisent avec la couleur des cheveux.

Styles de coiffure pour hommes. Les cheveux des cadets doivent être dégradés à l'arrière, sur les côtés et au-dessus des oreilles en fonction du style de la coiffure. Ils ne doivent pas avoir plus de 15 cm de long et doivent être suffisamment courts pour que, une fois le béret retiré et les cheveux peignés, aucun cheveu ne touche les oreilles ou ne descende par-dessus les sourcils.

*Instructions sur la tenue des Cadets royaux de l'Armée canadienne*

Figure 12 Vue arrière des cheveux

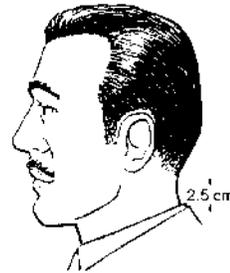
*Instructions sur la tenue des Cadets royaux de l'Armée canadienne*

Figure 13 Vue latérale des cheveux

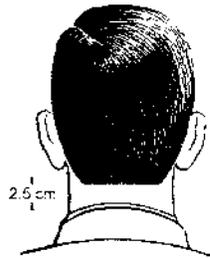
*Instructions sur la tenue des Cadets royaux de l'Armée canadienne*

Figure 14 Longueur des cheveux

Favoris. Les favoris ne doivent pas dépasser une ligne horizontale imaginaire passant au centre des oreilles et leur extrémité inférieure doit être coupée à l'horizontale et dégradée en fonction du style de coiffure général.

Moustaches. Si la moustache est portée, la partie non rasée du visage ne doit pas dépasser les coins de la bouche. Les moustaches doivent être bien taillées, ne doivent pas dépasser 2 cm d'épaisseur, ne doivent pas dépasser les coins de la bouche et ne doivent pas dépasser la largeur de la bouche.

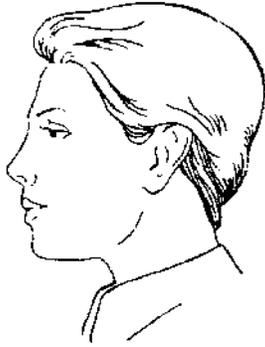


Instructions sur la tenue des Cadets royaux de l'Armée canadienne

Figure 15 Longueur de la moustache

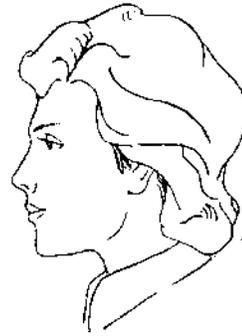
Barbes. Les barbes ne doivent pas être portées, à l'exception des cadets adeptes de la religion sikh ou les cadets qui ont un problème médical reconnu les empêchant de se raser. Dans ce dernier cas, une note d'un médecin est requise.

Styles de coiffure pour femmes. Les cheveux des cadettes ne doivent pas dépasser le bord inférieur du col de chemise. Les styles de coiffure extravagants, y compris ceux donnant un volume ou une hauteur exagérée, ne sont pas autorisés.



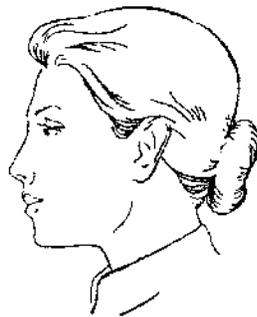
Instructions sur la tenue des Cadets royaux de l'Armée canadienne

Figure 16 Style de coiffure court



Instructions sur la tenue des Cadets royaux de l'Armée canadienne

Figure 17 Style de coiffure bouclé



Instructions sur la tenue des Cadets royaux de l'Armée canadienne

Figure 18 Cheveux droits relevés en chignon à l'arrière

Tresses. Les tresses doivent être de style sobre, bien serrées et attachées à leur extrémité par un nœud ou une petite attache non décorative. La tresse simple doit se placer au centre du dos. Les tresses doubles doivent se placer derrière les épaules. Les cheveux doivent avoir une longueur maximale lorsqu'ils sont ramassés derrière la tête et tressés et ne doivent pas dépasser le haut de l'aisselle.



Instructions sur la tenue des Cadets royaux de l'Armée canadienne

Figure 19 Tresse simple



Instructions sur la tenue des Cadets royaux de l'Armée canadienne

Figure 20 Tresses doubles

Les tresses multiples ou les tresses africaines doivent être ramassées derrière la tête, bien serrées et attachées à leur extrémité par un nœud ou une petite attache non décorative. Les tresses multiples dépassant le bord inférieur du col de chemise doivent être ramassées en chignon. Les postiches et les rallonges ne sont pas permis.



Instructions sur la tenue des Cadets royaux de l'Armée canadienne

Figure 21 Vue arrière des tresses africaines



Instructions sur la tenue des Cadets royaux de l'Armée canadienne

Figure 22 Vue latérale des tresses africaines



Instructions sur la tenue des Cadets royaux de l'Armée canadienne

Figure 23 Béret et tresses africaines

MAQUILLAGE

Les cadettes sont autorisées à porter un minimum de maquillage. Lorsqu'elles portent l'uniforme, le maquillage doit être appliqué sobrement. L'usage de faux cils, d'une épaisse couche de traceur pour les yeux, de fard à paupières ou de rouge à lèvres de couleur vive, de vernis à ongles coloré ou d'un maquillage excessif du visage est interdit.

BIJOUX

Les seuls bijoux pouvant être portés avec l'uniforme sont une montre-bracelet (de couleur et de modèle discrets), un bracelet d'alerte médicale et un maximum de deux bagues à condition qu'elles soient sobres.

Les cadettes en uniforme peuvent porter une seule paire de boucles d'oreilles en or lisse ou en argent ou des perles blanches, montées sur tige pour oreilles percées. La boucle d'oreille, portée au centre du lobe de l'oreille, doit être de forme sphérique et son diamètre ne doit pas dépasser 0,6 cm. Les cadets masculins ne sont pas autorisés à porter une ou des boucles d'oreilles.

Une seule paire de boucles d'oreilles peut être portée à la fois, chaque boucle se trouvant au centre du lobe de l'oreille.



Instructions sur la tenue des Cadets royaux de l'Armée canadienne

Figure 24 Mise en place des boucles d'oreilles

TATOUAGE ET PERÇAGE CORPOREL

Les cadets ne doivent pas avoir de tatouage visible qui pourrait être perçu comme offensant ou pouvant discréditer l'OCC. Les cadets en uniforme ne doivent pas porter de parures de perçage corporel visibles (langue incluse). L'utilisation d'un pansement adhésif pour couvrir un perçage n'est **pas** autorisé.

SOUS-VÊTEMENTS

Des sous-vêtements, y compris le soutien-gorge pour les cadettes, doivent être portés sous toutes les tenues réglementaires et doivent être de couleur appropriée qui ne les rend pas visibles à travers l'uniforme. Les hommes doivent aussi porter des sous-vêtements sous la tenue « Highland ».

LUNETTES ET LUNETTES DE SOLEIL

Les lunettes et les lunettes de soleil doivent être de couleur et de modèle discrets. Le port de lunettes de soleil avec des verres photochromiques ou miroirs n'est pas autorisé.

Les cadets, qui portent habituellement des verres correcteurs, peuvent porter des lunettes de soleil d'ordonnance à monture traditionnelle ou des lunettes de soleil superposables de style sobre lorsque les conditions et les circonstances l'exigent. Les autres cadets peuvent porter des lunettes de soleil de style sobre dont l'apparence générale est conforme à l'uniforme lorsque les conditions et les circonstances l'exigent. Les lunettes de soleil ne sont pas portées lors d'un rassemblement à moins d'être autorisées par le corps de cadets ou le Cmdt du CIEC pour des circonstances particulières.

AUTRES

Vêtements civils. Les vêtements civils, autres que certains articles énumérés dans l'OAIC 46-01, ne doivent pas être portés par les cadets en uniforme à moins qu'ils ne soient autorisés par le corps de cadets ou le Cmdt du CIEC dans des circonstances particulières. Ceci comprend, sans s'y limiter, les vestes d'uniforme et les chapeaux civils.

Sac à dos. Le sac à dos, de modèle civil et d'apparence sobre, peut être transporté dans la main gauche ou suspendu des deux épaules sur le dos, droit sur le dos. Aucun article ne doit être suspendu du sac à dos et des sangles et celles-ci ne doivent pas être amples.

Sac à main. (Pour les cadettes seulement) Le sac à main doit être noir et de style sobre et tenu dans la main gauche ou suspendu à l'avant-bras gauche. Lorsque le sac est transporté en bandoulière, la bretelle doit être suspendue à l'épaule gauche et le haut du sac ne doit pas se situer au-dessus de la taille. Le sac à main ne doit pas être transporté à l'épaule si la bretelle est raccourcie pour le porter à la main.

Transport d'objets. Les objets, tels qu'un porte-documents, un parapluie ou un imperméable, se transportent de la main gauche. Il ne faut pas alors balancer le bras gauche en marchant.



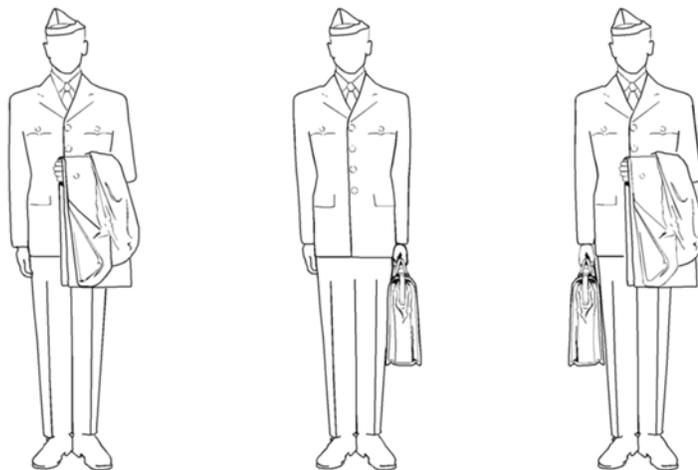
Il est inacceptable pour les cadets de mâcher de la gomme, de flâner ou de marcher d'un pas nonchalant, de garder les mains dans les poches, de fumer, de manger dans la rue, de se promener main dans la main et de commettre tout autre écart de conduite qui se veut incompatible avec une allure fière et ordonnée aux yeux du public.

Point d'enseignement 6**Expliquer les tenues réglementaires.**

Durée : 10 min

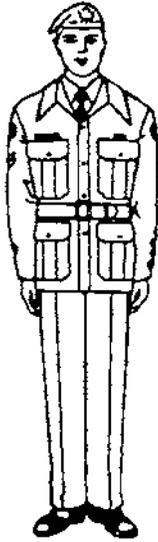
Méthode : Exposé interactif

Même s'il existe plusieurs catégories de tenues pour l'uniforme des cadets de l'Armée, les cadets doivent connaître les tenues qu'ils devront porter le plus souvent.



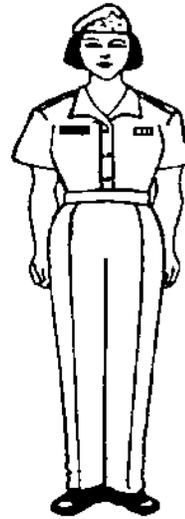
A-PD-201-000/PT-000, Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes

Figure 25 Transport d'objets



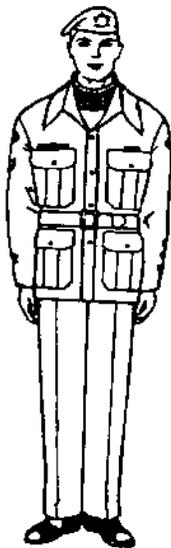
Instructions sur la tenue des Cadets royaux de l'Armée canadienne

Figure 26 Tenue de service C-2



Instructions sur la tenue des Cadets royaux de l'Armée canadienne

Figure 27 Tenue de service C-2A



Instructions sur la tenue des Cadets royaux de l'Armée canadienne

Figure 28 Tenue de service C-3



Instructions sur la tenue des Cadets royaux de l'Armée canadienne

Figure 29 Tenue de conditionnement physique



Les instructeurs sont responsables d'expliquer les autres tenues qui sont portées par les corps de cadets avec l'autorisation du Cmdt de l'unité d'affiliation. Une façon de procéder est de présenter à la classe des cadets habillés en diverses tenues du genre à illustrer. Le cadet peut alors décrire comment l'uniforme se porte.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 5

QUESTIONS

- Q1. Quelles sont quelques-unes des choses qu'il n'est pas permis aux cadets de faire avec leurs cheveux?
- Q2. Est-ce que les cadets masculins peuvent porter des boucles d'oreilles?
- Q3. Quels tatouages sont défendus aux cadets?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Les cadets ne peuvent pas blanchir leurs cheveux ou les colorer de couleur rouge vif, violet, vert ou orange.
- R2. Non, les cadets masculins ne sont pas autorisés à porter une ou des boucles d'oreilles.
- R3. Ceux qui sont perçus comme offensant ou pouvant discréditer l'OCC.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

ACTIVITÉ OPTIONNELLE

Durée : 10 min (si le temps le permet)

OBJECTIF

- L'objectif de cette activité est de demander aux cadets d'identifier divers articles de l'uniforme et de démontrer le port et l'entretien appropriés de chaque article.

RESSOURCES

- Les articles de l'uniforme à présenter dans le cadre de la leçon.
- Un sac d'épicerie ou un chapeau dans lequel on peut mettre des morceaux de papier.
- Des morceaux de papier sur lesquels les noms des articles de l'uniforme sont écrits (annexe A).

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- Couper les morceaux de papier sur lesquels les noms des articles de l'uniforme sont écrits et les placer dans un sac d'épicerie ou un chapeau.
- À tour de rôle, chaque cadet doit piger un morceau de papier et trouver l'article de l'uniforme.
- Une fois qu'il a trouvé l'article, le cadet doit montrer à la classe comment le porter et l'entretenir correctement.
- Refaire ces étapes jusqu'à ce que tous les cadets aient choisi un morceau de papier. Dans les cas où il y a plus de cadets que d'articles d'uniforme, remettre les morceaux de papier dans le contenant et recommencer l'activité.

MESURES DE SÉCURITÉ

- L'activité doit être supervisée.

DIRECTIVES POUR L'INSTRUCTEUR

- Pendant l'activité, l'instructeur supervise les cadets lorsqu'ils présentent chaque article de l'uniforme et il doit apporter toute correction au besoin.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

Aucun.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucune.

OBSERVATIONS FINALES

L'uniforme des cadets de l'Armée doit être porté correctement en tout temps. Puisque l'uniforme des cadets est facilement reconnaissable, la tenue et l'apparence personnelle des cadets doivent leur faire honneur et faire honneur à l'OCC. Le but est de s'assurer que les cadets ont une apparence personnelle qui convienne à ce qu'on s'attend d'eux tout en étant sensible à l'ensemble de la communauté multiculturelle de la société canadienne.

COMMENTAIRES/REMARQUES POUR L'INSTRUCTEUR

Cette leçon doit être donnée au début de l'année d'instruction.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-002 A-PD-201-000/PT-000 DHP 3-2. (2001). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*, Ottawa, Ontario, Défense nationale.

C2-039 Apparel Search. (2005). *Berets in the Military: Canada*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.apparelsearch.com/definitions/headwear_hats/beret_definitions.htm.

ARTICLES DE L'UNIFORME

Béret	T-shirt en coton vert	Mitaines et gants noirs	Espadrilles
Insigne de coiffure	Chandail à col roulé	Insigne d'identité	Chaussettes de laine grises
Chapeau d'été beige à large rebord	Veste et ceinture de la veste	Pantalon	Insigne d'épaule du corps de cadets
Tuque	Manteau toute saison	Ceinture noire	Insigne de grade de soldat
Chemise à manches courtes	Épaulettes de grade	Short de sport gris	
Cravate	T-shirt de sport gris	Bottes	

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC



CADETS ROYAUX DE
L'ARMÉE CANADIENNE

ÉTOILE VERTE

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 6

OCOM M107.06 - PARTICIPER À UNE DISCUSSION PORTANT SUR
LES OCCASIONS D'INSTRUCTION D'ÉTÉ DE LA PREMIÈRE ANNÉE

Durée totale :

30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-701/PG-002, *Norme de qualification et plan de l'étoile verte*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Réviser l'OAIC 40-01 pour se familiariser avec les occasions offertes aux cadets au Centre d'instruction d'été des cadets de l'Armée.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

Aucun.

MÉTHODE

L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets aux occasions d'instruction offertes au CIEC.

INTRODUCTION

RÉVISION

Aucune.

OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, les cadets doivent être en mesure de connaître les occasions d'instruction d'été qui s'offrent lors de la première année et avoir été initiés aux divers volets d'instruction d'été du programme des cadets de l'Armée.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets comprennent quelles sont les occasions d'instruction disponibles pendant leur premier été au programme de sorte qu'ils puissent être au courant des cours auxquels ils ont le droit de participer.

Point d'enseignement 1**Discuter du cours d'instruction générale.**

Durée : 15 min

Méthode : Exposé interactif

OBJECTIF

L'objectif du cours d'instruction générale est de familiariser les cadets de l'Armée à l'environnement du centre d'instruction d'été des cadets, ainsi qu'aux cours d'instruction spécialisés qui leur sont offerts.

EMPLACEMENTS

Figure 1 Carte des centres d'instruction d'été au Canada

Le cours d'instruction générale, d'une durée de deux semaines, se donne à cinq centres d'instruction d'été de cadets (CIEC) partout au Canada. Les cadets voyageront probablement au CIEC de leur région, à moins de circonstances particulières. Le cours d'instruction générale se donne aux endroits suivants :

- CIEC d'Argonaut à Gagetown au Nouveau-Brunswick – de la région de l'Atlantique;
- CIEC de Blackdown à Borden en Ontario – de la région du centre;
- Centre d'instruction d'été des cadets (CIEC) à Valcartier au Québec – de la région de l'Est;
- CIEC de Vernon en Colombie-Britannique – de la région des Prairies et du Pacifique;
- CIEC de Whitehorse au Yukon – de la région du Nord.



Il faut indiquer l'endroit du CIEC où le cadet doit se rendre. Il faut aussi présenter des photos et des renseignements supplémentaires lorsque disponibles.

EXIGENCES DU COURS

Les cadets doivent participer à certaines exigences de rendement pendant le cours d'instruction générale. Voici quelques exigences :

- l'introduction aux spécialités : l'expédition, le tir de précision, la musique, les cérémonies, le conditionnement physique et les sports,
- l'introduction à la vie en communauté,
- le biathlon,
- la formation par l'aventure,
- le leadership,
- le développement de l'autodiscipline,
- la familiarisation avec les FC.

OCCASIONS D'INSTRUCTION SUPPLÉMENTAIRES FOURNIES PENDANT LE COURS

L'instruction générale offre des occasions d'instruction supplémentaires qui sont communes à tous les cours du programme du CIEC, telles que :

- les rassemblements hebdomadaires,
- les habiletés de vie,
- les sports récréatifs,
- la natation,
- le rassemblement de fin de cours.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

- Q1. Pendant combien de temps dure l'instruction générale?
- Q2. À quel endroit se trouve le CIEC où vous irez?
- Q3. Quels sont quelques exemples d'activités qui sont communes à tous les cours du programme des cadets du CIEC?

RÉPONSES ANTICIPÉES :

- R1. L'instruction générale est d'une durée de deux semaines.
- R2. Les réponses varient selon les régions.
- CIEC d'Argonaut à Gagetown au Nouveau-Brunswick – de la région de l'Atlantique;
 - CIEC de Blackdown à Borden en Ontario – de la région du centre;
 - Centre d'instruction d'été des cadets (CIEC) à Valcartier au Québec – de la région de l'Est;
 - CIEC de Vernon en Colombie-Britannique – de la région des Prairies et du Pacifique;
 - CIEC de Whitehorse au Yukon – de la région du Nord.
- R3. N'importe quel des éléments suivants : les rassemblements hebdomadaires, les habiletés de vie, les sports récréatifs, la natation et le rassemblement de fin de cours.

Point d'enseignement 2**Présenter la série de cours d'instruction d'été.**

Durée : 10 min

Méthode : Exposé interactif

SÉRIE DE COURS DE L'INSTRUCTION D'ÉTÉ

L'instruction d'été peut être vue comme étant le choix d'une voie d'instruction. Bien que les cadets ne soient pas limités à rester sur une voie d'instruction, c'est une option qui leur permet de progresser dans un domaine d'intérêt.

Tous les cadets de l'étoile verte devront compléter l'instruction générale avant de continuer dans diverses séries de cours d'instruction spécialisée. Voici les diverses séries de cours offertes aux cadets :

Séries de cours de leadership sur le cérémonial, incluant :

- Cours d'exercice militaire et cérémonial élémentaire;
- Cours d'instructeur d'exercice militaire et cérémonial;

Séries de cours de leadership sur les expéditions, incluant :

- Cours d'expédition élémentaire,
- Cours d'instructeur d'expéditions,
- Cours de leadership et défi,
- Expéditions avancées des cadets de l'Armée (surpassement de soi - Pays de Galles, surpassement de soi - Écosse et échange Feuille d'érable);

Séries de cours sur le tir au gros calibre, incluant :

- Cours de tir de précision élémentaire,
- Cours de tir de précision, gros calibre, phase I,
- Cours de tir de précision, gros calibre, phase II,
- Équipe nationale de tir des cadets de l'Armée;

Série de cours de leadership sur le tir avec la carabine à air comprimé, incluant : Cours d'instructeur en tir de précision, carabine à air;

Séries de cours de leadership sur le conditionnement physique et les sports, incluant :

- Cours de conditionnement physique et sports élémentaire,
- Cours d'instructeur de conditionnement physique et sports;

Série de cours sur la musique militaire, incluant :

- Cours de musique militaire - musicien élémentaire,
- Cours de musique militaire - musicien intermédiaire,
- Cours de musique militaire - musicien avancé;

Série de cours sur le corps de cornemuses, incluant :

- Cours de corps de cornemuses - musicien élémentaire,
- Cours de corps de cornemuses - musicien intermédiaire,
- Cours de corps de cornemuses - musicien avancé;

Autres cours et programmes d'échange, incluant :

- Cours élémentaire de parachutiste (5^e/6^e année);
- Programmes d'échange des cadets de l'Armée (5^e/6^e année) – échange Feuille d'érable, surpassement de soi - Écosse, surpassement de soi - Pays de Galles. Les endroits où se font les échanges des cadets de l'Armée varient,

Occasions d'instruction de niveau avancé – cadet-cadre (4^e année et plus)

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS :

- Q1. Quelles sont deux des séries de cours d'instruction d'été que le cadet peut choisir?
- Q2. Est-ce que les cadets peuvent suivre un cours du programme du CIEC qui ne fait pas partie de leur série de cours actuelle?
- Q3. Si les cadets se joignent au programme lorsqu'ils sont plus âgés, doivent-ils participer au cours d'instruction générale à leur premier été au camp?

RÉPONSES ANTICIPÉES :

- R1. N'importe lequel des suivants :
- Cours de leadership sur le cérémonial,
 - Cours de leadership sur les expéditions,
 - Cours sur le tir au gros calibre,
 - Cours de leadership sur le tir avec la carabine à air comprimé,
 - Cours de leadership sur le conditionnement physique et les sports,
 - Cours sur la musique militaire,
 - Cours sur le corps de cornemuses.
- R2. Oui.
- R3. Non, ils peuvent suivre un cours de deuxième année ou possiblement de troisième année.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

Les instructeurs peuvent poser les questions suivantes :

QUESTIONS :

- Q1. Combien de temps dure l'instruction générale?
- Q2. Quelles sont deux des séries de cours d'instruction d'été que le cadet peut choisir?

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. L'instruction générale est d'une durée de deux semaines.

R2. N'importe lequel des suivants :

- Cours de leadership sur le cérémonial,
- Cours de leadership sur les expéditions,
- Cours sur le tir au gros calibre,
- Cours de leadership sur le tir avec la carabine à air comprimé,
- Cours de leadership sur le conditionnement physique et les sports,
- Cours sur la musique militaire,
- Cours sur le corps de cornemuses.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

Aucun.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucune.

OBSERVATIONS FINALES

Plusieurs cadets auront l'occasion de participer à des cours donnés dans un centre d'instruction d'été après avoir terminé le programme de l'étoile verte offert par le corps de cadets. Il est important pour eux de connaître les occasions qui leurs sont offertes dès leur premier été. Il est également important qu'ils soient au courant des occasions d'instruction offertes pendant les étés subséquents.

COMMENTAIRES/REMARQUES POUR L'INSTRUCTEUR

Aucun.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A2-077 A-CR-CCP-711/PG-001 Directeur - Cadets 3. (2007). *Cadets royaux de l'Armée canadienne, Instruction générale, Norme et plan de qualification*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.



**CADETS ROYAUX DE
L'ARMÉE CANADIENNE**

ÉTOILE VERTE

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 7

OCOM C107.01 – ENTRETENIR L'UNIFORME DES CADETS DE L'ARMÉE

Durée totale :

90 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-701/PG-002, *Norme de qualification et plan de l'étoile verte*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

Avant la leçon, le cadet doit rassembler tous les articles de son uniforme en vue de les apporter à la leçon.

MÉTHODE

L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 pour initier les cadets aux conseils relatifs au repassage de l'uniforme.

La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2 à 8, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les soins à apporter à l'uniforme tout en donnant l'occasion aux cadets de mettre cette compétence en application sous supervision.

INTRODUCTION

RÉVISION

La révision pertinente de cette leçon, tirée de l'OCOM M107.05 (section 5), doit comprendre ce qui suit :

QUESTIONS

- Q1. Les cadets doivent-ils porter leur uniforme lorsqu'ils se rendent à un CIEC et en reviennent?
- Q2. Au-dessus de quel œil le béret est-il centré?
- Q3. Au-dessus de quelle poche de poitrine la plaquette d'identité est-elle centrée?

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. Oui.

R2. L'œil gauche.

R3. La poche droite.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet doit être en mesure d'entretenir l'uniforme des cadets de l'Armée.

IMPORTANCE

Puisque l'uniforme des cadets est facile à reconnaître, la tenue et l'apparence personnelles des cadets doivent leur faire honneur et faire honneur à l'Organisation des cadets du Canada (OCC).

Point d'enseignement 1**Donner des conseils pour le repassage de l'uniforme.**

Durée : 5 min

Méthode : Exposé interactif

CONSEILS POUR LE REPASSAGE DE L'UNIFORME

Il y a plusieurs points dont il faut se souvenir lors du repassage de l'uniforme :

- Avant de brancher le fer à repasser, s'assurer que la surface de repassage est propre.
- Vérifier que la température du fer à repasser n'est pas trop élevée pour éviter de brûler le tissu.
- S'assurer que la pièce d'uniforme est propre.
- Avoir à sa portée un vaporisateur d'eau ou un vaporisateur d'empois pour les plis.
- Un linge à repasser peut être utilisé pour éviter que les pièces d'uniforme brûlent ou deviennent luisantes. Voici des exemples d'articles qui peuvent servir de linge à repasser :
 - une serviette mince;
 - une taie d'oreiller;
 - un tissu de coton doux; ou
 - un sac de papier.



Il faut faire preuve d'une extrême prudence lorsqu'on utilise un fer à repasser.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

- Q1. À quoi sert un linge à repasser?
- Q2. Nommez certains articles qui peuvent servir de linge à repasser.
- Q3. Que faut-il faire avant de brancher un fer à repasser?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Pour éviter que les pièces d'uniforme deviennent luisantes.
- R2. Une serviette mince, une taie d'oreiller, un tissu de coton doux et un sac de papier.
- R3. S'assurer que la surface de repassage est propre.

Point d'enseignement 2**Démontrer la bonne façon d'entretenir le pantalon.**

Durée : 10 min

Méthode : Démonstration

PANTALON

Le pantalon doit toujours être propre et exempt de peluche. Le pantalon doit avoir des plis bien repassés au centre de chaque jambe, à l'avant et à l'arrière. Chaque pli doit s'étendre de haut en bas de la jambe. Pour bien repasser un pantalon, on doit :

- tenir la jambe du pantalon par le bas en alignant les coutures et en s'assurant que les plis sont bien centrés à l'avant et à l'arrière de la jambe;
- étendre le pantalon à plat sur la planche à repasser;
- vaporiser de l'eau sur le pantalon;
- placer un linge à repasser sur la jambe du pantalon;
- repasser le pantalon jusqu'à ce qu'un pli net se forme à l'avant et à l'arrière du pantalon, sur toute la longueur, de haut en bas de la jambe;
- toujours repasser le pantalon en formant le même pli pour éviter la formation d'autres plis.



Le bas du pantalon doit atteindre le troisième œillet des bottes.

Point d'enseignement 3**Démontrer la bonne façon d'entretenir la chemise à manches courtes.**

Durée : 10 min

Méthode : Démonstration

CHEMISE À MANCHES COURTES

La chemise à manches courtes vert tilleul doit être propre et repassée de la façon suivante :

- les manches doivent présenter des plis le long du centre de la manche, centrés sur les épaulettes de la chemise jusqu'au bas de la manche;
- les panneaux avant et arrière doivent être repassés à plat et être exempts de pli;
- le collet doit être repassé à plat;
- toute la chemise doit être exempte de pli.

Point d'enseignement 4**Démontrer la bonne façon d'entretenir la veste.**

Durée : 5 min

Méthode : Démonstration

VESTE

La veste doit être propre et repassée de la façon suivante :

- les manches doivent être repassées sans laisser de pli;
- les panneaux avant et les poches doivent être repassés à plat;

- le panneau arrière doit être repassé à plat et être exempt de pli;
- le collet doit être repassé à plat.

Point d'enseignement 5
Démontrer les directives générales pour l'entretien des bottes.

Durée : 5 min

Méthode : Démonstration

BOTTES

La botte entière, y compris les côtés, le talon et la pointe doivent être cirés en utilisant du cirage à chaussures noir et un linge à cirer doux. La langue, les trépointes et le rebord extérieur de la semelle doivent être noircis. Les bottes ne doivent pas être modifiées par l'ajout de crampons de métal, de clous ou de tout autre accessoire de métal au talon ou à la semelle, et elles doivent être lacées d'un côté à l'autre, horizontalement conformément aux indications de la figure 1.



Ce que les cadets ne doivent pas faire lors du cirage de leurs bottes :

- appliquer une source de chaleur sur la botte, p. ex. « un cirage par brûlement »,
- faire fondre le cirage,
- utiliser de la cire pour plancher,
- utiliser du cirage de couleur rouge sang-de-bœuf,
- utiliser du cirage liquide.



OAIC 46-01 Règlements relatifs à la tenue des cadets de l'Armée.

Figure 1 Laçage des bottes

Point d'enseignement 6**Démontrer la bonne façon d'entretenir le béret.**

Durée : 6 min

Méthode : Démonstration

LAVAGE DU BÉRET

Le nettoyage et l'entretien du béret :

- le laver avec un détergent doux à l'eau froide, en essorant l'excès d'eau;
- enlever les peluches avec une brosse antipeluche.

FORMER LE BÉRET

On forme le béret quand il est humide de la façon suivante :

- le béret est bien placé sur la tête conformément aux instructions de l'OAIC 46-01;
- la couronne est tirée vers la droite et vers l'arrière;
- le rebord droit ne doit pas couvrir l'oreille;
- le laisser sécher à l'air une fois qu'il a pris sa forme.



Ne jamais mettre son béret dans une sècheuse. Le béret rétrécira parce qu'il est fait de laine.



Les cadets peuvent devoir fixer l'insigne en métal ou en tissu au béret. Lorsqu'on attache un insigne métallique à un nouveau béret, une petite fente, qui ne doit pas dépasser la largeur du renfort, doit être découpée dans le tissu du béret, centrée sur le renfort de carton. Si un cadet doit effectuer une telle procédure, l'instructeur doit démontrer la bonne façon d'apposer l'insigne métallique. Les insignes en tissu sont fixés au béret, centrés sur le renfort de carton et cousus avec un fil d'une couleur qui s'harmonise avec la couleur de l'insigne.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 6**QUESTIONS**

- Q1. Quelle doit être la température de l'eau pour laver un béret?
- Q2. Comment doit-on faire sécher le béret?
- Q3. Démontrez la bonne méthode pour former le béret.

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. De l'eau froide.
- R2. À l'air.

R3. L'instructeur doit observer la démonstration et s'assurer que :

- le béret est bien placé sur la tête conformément aux instructions de l'OAIC 46-01;
- la couronne est tirée vers la droite et vers l'arrière;
- le rebord droit ne couvre pas l'oreille.

Point d'enseignement 7

Démontrer la bonne façon de se coiffer.

Durée : 10 min

Méthode : Démonstration

CHEVEUX

Les cheveux doivent être bien peignés et de style sobre. La longueur, le volume et le style des cheveux ne doivent pas empêcher le port convenable du béret (le volume représente l'épaisseur de la masse de cheveux à partir de la peau quand les cheveux sont coiffés, par opposition à la longueur des cheveux). Le style et la couleur des cheveux ne doivent pas être d'apparence bizarre, exagérée ou inhabituelle. Les couleurs inhabituelles, telles que le vert, le rouge vif, l'orange, le violet, etc., ne sont pas permises. Les cheveux doivent être fixés ou attachés derrière la tête de façon à dégager le visage et tout accessoire nécessaire doit être utilisé pour fixer ou retenir la coiffure afin d'éviter de dissimuler le visage. Les parures pour cheveux sont interdites, à l'exception des barrettes discrètes de cadettes qui s'harmonisent avec la couleur des cheveux.

CHEVEUX DES HOMMES

- Les cheveux doivent être bien taillés à l'arrière, sur les côtés et au-dessus des oreilles pour s'harmoniser au style de coiffure. Ils ne doivent pas mesurer plus de 15 cm (6 po) de longueur et doivent être suffisamment courts pour que, une fois le béret enlevé et les cheveux peignés, aucun cheveu ne touche les oreilles ou ne descende par-dessus les sourcils. Ils ne doivent pas avoir un volume mesurant plus de 4 cm (1 1/2 po) d'épaisseur au-dessus de la tête, et doivent se dégrader jusqu'à se confondre avec le dégradé des côtés et de l'arrière; ils doivent être dégagés de la nuque et ne doivent pas descendre plus bas que 2,5 cm (1 po) au-dessus du col de chemise. Il est permis d'avoir les cheveux dégradés et coupés carré à l'arrière ou d'avoir le crâne complètement rasé.
- Les favoris ne doivent pas dépasser une ligne horizontale imaginaire passant au centre des oreilles et leur extrémité inférieure doit être coupée à l'horizontale et dégradée en fonction du style général de la coiffure.
- Si la moustache est portée seule, la partie non rasée du visage ne doit pas dépasser les coins de la bouche. La moustache, bien taillée, ne doit pas dépasser 2 cm (3/4 po) d'épaisseur, ne doit pas dépasser sous les coins de la bouche et ne doit pas dépasser la largeur de la bouche.
- Les barbes sont interdites, à l'exception des cadets adeptes de la religion sikhe ou les cadets qui ont un problème médical reconnu les empêchant de se raser. Dans ce dernier cas, une note d'un médecin est requise.

Les détails supplémentaires suivants s'appliquent aux cadettes :

- les cheveux ne doivent pas dépasser le bord inférieur du col de chemise (se référer à l'exception ci-dessous);
- les styles de coiffure extravagants, y compris ceux donnant un volume ou une hauteur exagérée, ne sont pas autorisés;
- les tresses doivent être de style sobre, bien serrées et attachées à leur extrémité par un nœud ou une petite attache non décorative;
- la tresse simple doit se placer au centre du dos;

- les tresses doubles doivent se placer derrière les épaules;
- les cheveux doivent avoir une longueur maximale lorsqu'ils sont ramassés derrière la tête et tressés et ne doivent pas dépasser le haut de l'aisselle; et
- les tresses multiples ou les tresses africaines doivent être ramassées derrière la tête, bien serrées et attachées à leur extrémité par un nœud ou une petite attache non décorative. Les tresses multiples dépassant le bord inférieur du col de chemise doivent être ramassées en chignon.



Exception. Avec l'autorisation du Cmdt du corps de cadets, une période de transition de 60 jours peut être accordée à une cadette afin de laisser pousser ses cheveux pour adopter un nouveau style. Pendant cette période ses cheveux peuvent dépasser le bord inférieur du col de chemise. Les postiches et les rallonges ne sont pas permis.

Point d'enseignement 8

Superviser et conseiller les cadets pendant qu'ils s'exercent à entretenir l'uniforme.

Durée : 30 min

Méthode : Exécution

ACTIVITÉ

Durée : 30 min

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est d'amener les cadets à démontrer la façon de prendre soin et d'entretenir l'uniforme des cadets de l'Armée.

RESSOURCES

- les pièces d'uniforme présentées dans le cadre de la leçon,
- des fers à repasser,
- des planches ou tables à repasser,
- des linges à repasser,
- une bouteille d'eau,
- du cirage à chaussures noir,
- un linge à polir doux,
- une vieille brosse à dents,
- des élastiques à cheveux,
- des filets à cheveux,
- des pinces à cheveux,
- un produit fixatif,
- des ciseaux,
- des instructeurs adjoints, le cas échéant.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- Répartir la classe en cinq groupes.
- Chaque groupe est assigné à une station par laquelle il doit commencer :
 - Station 1 : Entretien du pantalon;
 - Station 2 : Entretien de la chemise à manches courtes;
 - Station 3 : Entretien de la veste;
 - Station 4 : Entretien des bottes;
 - Station 5 : Adoption d'une coiffure appropriée.
- Chaque groupe fait le tour de toutes les stations pour une durée déterminée; environ cinq minutes à chaque station.
- Les cadets doivent faire l'entretien des pièces d'uniforme présentes à chaque station, avec l'aide des cadets seniors ou des officiers s'ils sont disponibles.

MESURES DE SÉCURITÉ

Surveiller rigoureusement les cadets lorsqu'ils utilisent des fers chauds.

DIRECTIVES À L'INSTRUCTEUR

- Pendant l'activité, superviser les cadets et les féliciter à mesure qu'ils font l'entretien de chaque pièce d'uniforme.
- Des instructeurs adjoints devraient être disponibles pour aider à la supervision des stations.
- Si un seul instructeur est disponible, il doit faire le tour des stations pour superviser tous les cadets.
- Signaler l'échéance des rotations entre les stations.
- Si les cadets ne possèdent pas les pièces d'uniforme, s'assurer que des pièces supplémentaires sont mis à la disposition des cadets.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La confirmation de fin de leçon consiste en l'inspection par l'instructeur des uniformes des cadets pour s'assurer qu'ils répondent à la norme indiquée.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

Aucun.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucune.

OBSERVATIONS FINALES

L'uniforme des cadets de l'Armée doit être porté convenablement en tout temps. Puisque l'uniforme des cadets est facile à reconnaître, la tenue et l'apparence personnelle des cadets doivent leur faire honneur et faire honneur à l'OCC. Le but est de s'assurer que les cadets ont une apparence personnelle conforme aux exigences.

COMMENTAIRES/REMARQUES POUR L'INSTRUCTEUR

La présence d'un instructeur adjoint est recommandée pour cette leçon.

L'instructeur doit acquérir localement, et en quantités suffisantes, certaines des ressources pour améliorer cette période, y compris :

- une planche à repasser,
- un fer à repasser,
- de l'empois,
- du cirage à chaussures noir,
- un linge à polir doux,
- une brosse à dents pour les trépointes des bottes,
- des ciseaux,
- une brosse antipeluche,
- des élastiques à cheveux,
- des pinces à cheveux,
- des filets à cheveux.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-001 A-AD-265-000/AG-001 DHP 3-2. (2001). *Instructions sur la tenue des Forces canadiennes*. Ottawa, ON, Défense nationale.

A2-028 D Cad. (2005). OAIC 46-01, *Règlements relatifs à la tenue des cadets de l'Armée*. Tiré des Ordonnances sur l'administration et l'instruction des cadets (vol. 4, 27 pages). Ottawa, ON.



INSTRUCTION COMMUNE

ÉTOILE VERTE

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 8

OCOM C107.02 – PARTICIPER À UNE VISITE DU CORPS DE CADETS

Durée totale :

30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-701/PG-002, *Norme de qualification et plan de l'étoile verte*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Coordonner une visite avec tous les départements du corps de cadets. Passer en revue les protocoles concernant les bureaux, les terrains de parade, les salles de classe, les aires de pause, les zones interdites et les zones de salut.

Tenir une séance d'information auprès des instructeurs adjoints. Prévoir un instructeur adjoint par groupe de quatre cadets.

Préparer les passeports du corps de cadets.

Préparer les cartes des installations du corps de cadets comportant des lieux d'intérêts numérotés.

Poser des autocollants de station à chaque lieu d'intérêt.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

Aucun.

MÉTHODE

Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce qu'il s'agit d'une façon interactive pour les cadets de découvrir les installations de leur corps de cadets dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

INTRODUCTION

RÉVISION

La révision pertinente de cette leçon doit inclure :

- les grades des officiers (le PE2 de l'OCOM M107.02 [section 2]);
- les règlements pour saluer à l'intérieur d'un édifice (le PE3 de l'OCOM M107.03 [section 3]).

OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, le cadet doit être en mesure :

- d'identifier l'emplacement des éléments suivants :
 - le terrain de parade;
 - les salles de classe;
 - les aires de pause;
 - la cantine;
 - les salles de toilettes;
 - les zones de communication;
 - le bureau du commandant (Cmdt);
 - le bureau de l'administration;
 - le bureau de l'instruction;
 - le bureau de l'approvisionnement;
 - les zones interdites;
- d'observer les protocoles appropriés associés à chaque emplacement.

IMPORTANCE

Bien connaître l'emplacement de toutes les installations du corps de cadets peut aider les cadets à suivre les instructions, à trouver l'information et à participer aux activités du corps de cadets.

Point d'enseignement 1**Participer à une visite du corps de cadets.**

Durée : 30 min

Méthode : Activité pratique

CONNAISSANCES PRÉALABLES

Ces renseignements sont fournis à titre indicatif seulement. Les renseignements présentés doivent être adaptés aux particularités du corps de cadets. Chaque corps de cadets peut posséder de l'information qui lui est propre et qui peut varier de celle donnée dans le présent guide.

TERRAIN DE PARADE

Le terrain de parade est l'endroit où les cadets exécutent leurs rassemblements. C'est là où les inspections et l'exercice militaire ont lieu, et où le corps de cadets tient ses rassemblements et ses autres cérémonies. Les protocoles appropriés du corps de cadets concernant le terrain de parade doivent être respectés.

SALLES DE CLASSE

Les salles de classe sont des lieux où les cadets reçoivent la majorité de leur instruction. L'espace de la salle de classe doit être respecté, particulièrement les installations partagées avec d'autres groupes. Tout ce qui n'appartient pas au corps de cadets ne doit pas être touché. Le protocole pour entrer et sortir de la salle de classe doit être respecté.

AIRES DE PAUSE

Les aires de pause sont les lieux où les cadets doivent se trouver lorsqu'ils n'ont pas de tâches à accomplir. Les directives du corps de cadets concernant l'utilisation de cette aire doivent faire l'objet d'une discussion.

CANTINE

La cantine est le magasin où l'on peut acheter des collations ou d'autres articles. L'argent recueilli par les ventes dans la cantine peut servir au profit du corps de cadets. Les heures d'ouverture, le personnel responsable et la façon d'utiliser l'argent doivent faire l'objet d'une discussion.

SALLES DE TOILETTE

Le lieu de ces installations doit être mentionné.

ZONES DE COMMUNICATION

Les zones de communication peuvent inclure les babillards, les feuilles d'activités à remplir, et l'endroit où sont affichés les ordres permanents et les ordres courants. Les ordres permanents contiennent les politiques du corps de cadets. Les ordres courants contiennent l'information concernant les obligations, les événements, les activités et les changements de personnel. L'autorisation d'affichage d'information doit faire l'objet d'une discussion.

BUREAU DU COMMANDANT

Si le Cmdt est disponible, il doit se présenter et expliquer brièvement ce qu'il fait. Si le Cmdt n'est pas disponible, c'est au guide de la visite de fournir cette information. Le Cmdt est au sommet de la voie hiérarchique du corps de cadets. Le Cmdt est responsable de l'instruction et de l'administration des cadets, des instructeurs civils et des officiers qui travaillent pour le corps de cadets. Normalement, les cadets ne visitent le bureau du Cmdt

qu'à la demande de celui-ci, ou à la demande d'un autre officier. Le protocole pour entrer dans un bureau et en sortir doit être révisé.

BUREAU DE L'ADMINISTRATION

Si le personnel d'administration est disponible, il doit se présenter et expliquer brièvement ce qu'il fait. Si le personnel n'est pas disponible, c'est au guide de la visite de fournir cette information. L'officier d'administration (O Admin) est responsable de gérer les tâches administratives. Il doit s'assurer que les formulaires, tels que les demandes d'inscription et les demandes d'instruction d'été des cadets, sont complètement remplis et sont retournés à temps. Il doit également s'assurer de leur participation à toutes les activités au sein du corps de cadets. Le personnel d'administration peut comprendre entre autres des officiers d'administration adjoints. Les cadets peuvent avoir besoin de se rendre au bureau d'administration pour remplir la paperasse, signaler des absences ou prendre des formulaires. Le protocole pour entrer dans un bureau et en sortir doit être révisé.

BUREAU DE L'INSTRUCTION

Si le personnel d'instruction est disponible, il doit se présenter et expliquer brièvement ce qu'il fait. Si le personnel n'est pas disponible, c'est au guide de la visite de fournir cette information. L'officier d'instruction (O Instr) est responsable de la coordination et de la mise en œuvre du programme d'instruction du corps de cadets. Il doit s'assurer que l'instruction est planifiée de façon logique, que les instructeurs sont préparés pour les cours, et que le matériel d'instruction est prêt pour les cours. Le personnel est également responsable de tous les formulaires administratifs relatifs à l'instruction, tels que les dossiers d'instruction. Le personnel d'instruction peut être composé entre autres de l'O Instr adjoint, de l'officier des normes et de l'O Instr de niveau. Normalement, les cadets ne visitent le bureau d'instruction qu'à la demande de l'officier d'instruction, ou à la demande d'un autre membre du personnel d'instruction ou d'un cadet sous-officier. Le protocole pour entrer dans un bureau et en sortir doit être révisé s'il y a lieu.

BUREAU DE L'APPROVISIONNEMENT

Si le personnel d'approvisionnement est disponible, il doit se présenter et expliquer brièvement ce qu'il fait. Si le personnel n'est pas disponible, c'est au guide de la visite de fournir cette information. L'officier d'approvisionnement (O Appro) est responsable de commander les pièces d'uniforme, de fournir les pièces d'uniforme au besoin et de distribuer d'autres équipements. Le personnel est également responsable de tous les formulaires administratifs directement liés à l'approvisionnement. Le personnel d'approvisionnement peut comprendre aussi des O Appro adjoints. Les cadets visitent normalement le bureau de l'approvisionnement pour recevoir leur uniforme et pour échanger les articles qui ne sont plus de leurs tailles ou qui sont endommagés. Il peut être nécessaire d'établir des rendez-vous. Si la section de l'approvisionnement a établi certaines heures d'ouverture pour les cadets, ces heures doivent être indiquées. Le protocole pour entrer dans un bureau et en sortir doit être révisé s'il y a lieu.

ZONES INTERDITES

Toutes les zones interdites aux cadets doivent être indiquées. Les conséquences découlant de l'infraction de cette politique doivent être expliquées.

ACTIVITÉ

Durée : 20 min

OBJECTIF

Cette activité vise à faire connaître au cadet les installations et le personnel de son corps de cadets.

RESSOURCES

- Cartes du corps de cadets comportant des lieux d'intérêts numérotés, si disponibles (un exemple de carte est fourni à l'annexe A).
- Passeports du corps de cadets.
- Autocollants.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

1. Répartir les cadets en groupes de quatre et désigner un guide pour chaque groupe. Chaque cadet reçoit un passeport, fourni à l'annexe B, qu'il doit remplir pendant la visite.



La taille du groupe peut être modifiée selon le nombre de guides disponibles et le nombre de cadets de la classe.

2. Donner une carte à chaque groupe et lui indiquer un lieu d'intérêt qui doit être le point de départ. Dans la mesure du possible, laisser un lieu d'intérêt entre les points de départ pour éviter que des groupes se retrouvent à un lieu en même temps pendant la visite.
3. Chaque groupe doit visiter les lieux d'intérêt. Les guides de la visite doivent fournir les renseignements appropriés à chaque lieu d'intérêt. Consacrer seulement une ou deux minutes à chaque arrêt.
4. Chaque cadet doit répondre aux questions relatives à chaque lieu d'intérêt sur son passeport du corps de cadets. Le guide de la visite doit vérifier les réponses pour chaque lieu d'intérêt et offrir un autocollant en récompense pour terminer le passeport.

MESURES DE SÉCURITÉ

Aucune.

DIRECTIVES À L'INSTRUCTEUR

- Tenir une séance d'information auprès des guides de la visite sur le déroulement de l'activité et leurs rôles respectifs.
- Faire le tour des installations du corps de cadets pour vérifier s'il y a des délais et aider à débloquer la circulation des groupes au besoin.
- Répondre aux questions.
- S'assurer que le protocole est respecté.

RÉFLEXION

Durée : 5 min

Méthode : Discussion de groupe

DISCUSSION DE GROUPE



Les instructeurs doivent s'assurer que tous les objectifs de la leçon sont atteints vers la fin de l'étape de réflexion.

QUESTIONS DE DISCUSSION



CONSEILS POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS OU ANIMER UNE DISCUSSION

- Poser des questions qui facilitent la discussion; en d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Préparer les questions avant la visite.
- Faire preuve de souplesse (il n'est pas obligatoire de se limiter aux questions préparées).
- Stimuler la participation des cadets en utilisant des mots d'encouragement tels que « bonne idée » ou « excellente réponse, quelqu'un peut-il y ajouter quelque chose? »
- Essayer de faire participer toute la classe en posant des questions aux non-participants.

QUESTIONS SUGGÉRÉES

- Q1. Pourquoi est-il important de savoir où toutes les installations du corps de cadets sont situées?
- Q2. Comment vous sentez-vous maintenant que vous savez où sont situées ces installations?
- Q3. Quelle autre information concernant les installations du corps de cadets peut vous aider à vous sentir plus à l'aise chez les cadets?

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

Aucun.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucune.

OBSERVATIONS FINALES

Bien connaître l'emplacement de toutes les installations du corps de cadets aide les cadets à suivre les instructions, à trouver l'information, et à participer efficacement aux activités du corps de cadets.

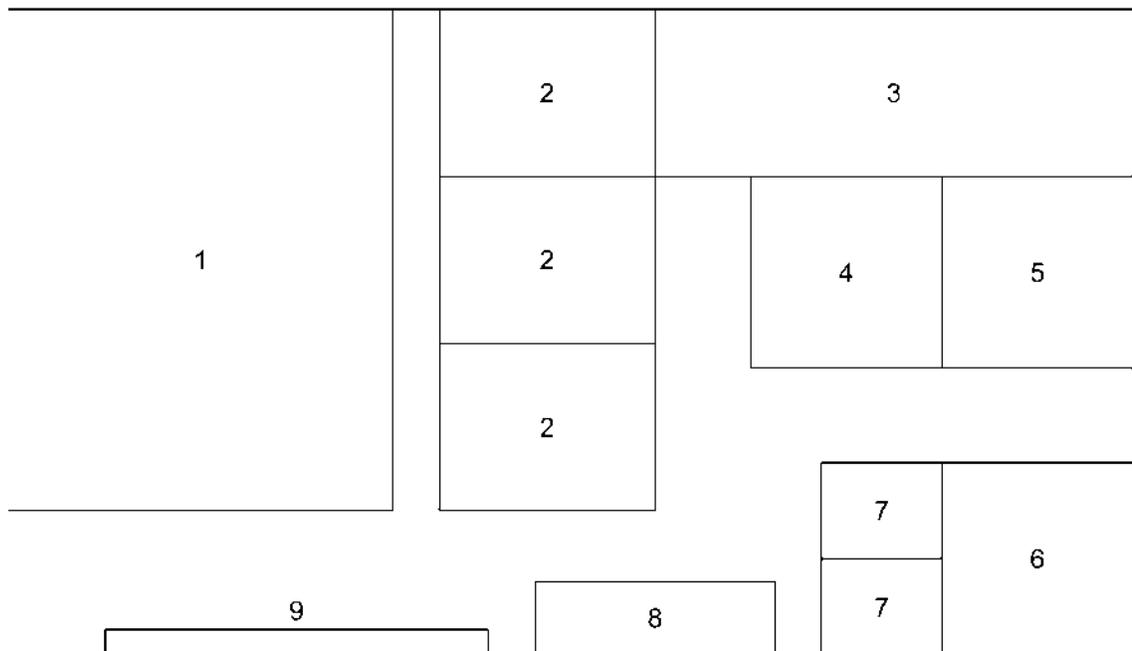
COMMENTAIRES/REMARQUES POUR L'INSTRUCTEUR

Aucun.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Aucun.

EXEMPLE DE CARTE



LIEUX D'INTÉRÊT :

1. Terrain de parade
2. Salles de classe
3. Bureau de l'approvisionnement ou magasin
4. Bureau de l'administration
5. Bureau de l'instruction
6. Bureau du commandant
7. Salles de bain
8. Cantine
9. Zone de communication

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

PASSEPORT DU CORPS DE CADETS

<p>TERRAIN DE PARADE</p> <p>Quelles sont les règles concernant le terrain de parade?</p> <p><i>Autocollant</i></p>	<p>SALLES DE CLASSE</p> <p>Quelles sont les salles qui sont utilisées pour l'instruction en classe?</p> <p><i>Autocollant</i></p>
<p>AIRES DE PAUSE</p> <p>Qu'est-ce qu'une aire de pause?</p> <p><i>Autocollant</i></p>	<p>CANTINE</p> <p>Quand la cantine est-elle disponible?</p> <p><i>Autocollant</i></p>
<p>SALLES DE BAIN</p> <p>Où sont situées les salles de bain?</p> <p><i>Autocollant</i></p>	<p>ZONES DE COMMUNICATION</p> <p>Où les cadets s'inscrivent-ils pour les activités?</p> <p>Qui est autorisé à afficher de l'information?</p> <p><i>Autocollant</i></p>

<p>BUREAU DU COMMANDANT</p> <p>Quel est le nom du commandant?</p> <p style="text-align: right;"><i>Autocollant</i></p>	<p>BUREAU DE L'ADMINISTRATION</p> <p>Quel est le nom de l'officier d'administration?</p> <p>Qui d'autre travaille à l'administration?</p> <p style="text-align: right;"><i>Autocollant</i></p>
<p>BUREAU DE L'INSTRUCTION</p> <p>Quel est le nom de l'officier d'instruction?</p> <p>Qui d'autre travaille à l'instruction?</p> <p style="text-align: right;"><i>Autocollant</i></p>	<p>BUREAU DE L'APPROVISIONNEMENT</p> <p>Quel est le nom de l'officier d'approvisionnement?</p> <p>Qui d'autre travaille à l'approvisionnement?</p> <p style="text-align: right;"><i>Autocollant</i></p>
<p>ZONES INTERDITES</p> <p>Quelles sont les zones interdites aux cadets?</p> <p style="text-align: right;"><i>Autocollant</i></p>	



INSTRUCTION COMMUNE

ÉTOILE VERTE

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 9

OCOM C107.03 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RELATIVE À L'HISTOIRE DU CORPS DE CADETS

Durée totale :

60 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-701/PG-002, *Norme de qualification et plan de l'étoile verte*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

Aucun.

MÉTHODE

Une activité en classe a été choisie pour le PE 1 parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets envers l'histoire de leur corps de cadets.

La discussion de groupe a été choisie pour le PE 2 parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur l'histoire de leur corps de cadets.

INTRODUCTION

RÉVISION

Aucune.

OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, les cadets devraient connaître :

- la fondation de leur corps de cadets;
- les faits saillants du corps de cadets depuis ses débuts;
- les prix et les réalisations du corps de cadets.

IMPORTANCE

L'histoire d'un corps de cadets est une source de fierté pour ceux qui en font partie. La connaissance de l'histoire du corps de cadets permet aux cadets de connaître les événements qui ont marqué l'unité depuis ses débuts, et de reconnaître l'amélioration qu'elle a réalisée dans plusieurs domaines.

Point d'enseignement 1**Diriger une activité relative à l'histoire du corps de cadets.**

Durée : 40 min

Méthode : Activité en classe

CONNAISSANCES PRÉALABLES

FONDATION DU CORPS DE CADETS

De nombreux événements marquent l'histoire de la création d'un corps de cadets. En voici quelques-uns :

- la date de la charte du corps de cadets;
- la composition initiale du corps de cadets, du personnel et des cadets;
- le premier répondant du corps de cadets.

FAITS SAILLANTS DU CORPS DE CADETS

Les corps de cadets participent à de nombreux événements de service communautaire. Certains événements ont lieu annuellement, tandis que d'autres ont lieu lors d'occasions spéciales. Ces événements comprennent, mais sans s'y limiter :

- les cérémonies militaires;
- les campagnes de financement pour les organismes de bienfaisance; et
- les événements communautaires.

De plus, le personnel du corps de cadets participe à plusieurs activités au sein de son unité, qui représentent une partie importante de l'histoire de l'unité. Ces activités peuvent comprendre, mais sans s'y limiter :

- la création de diverses activités au sein du corps de cadets (comme un peloton de précision, une fanfare, une équipe de premiers soins, une équipe de tir de précision, etc.);
- la participation aux échanges;
- les voyages du corps de cadets à divers endroits.

D'autres faits saillants dans l'histoire d'un corps de cadets incluent :

- la création d'un insigne du corps de cadets;
- l'affiliation d'un corps de cadets à une unité militaire des Forces canadiennes (FC).

RÉALISATIONS ET PRIX DU CORPS DE CADETS

Un corps de cadets peut être reconnu de diverses façons. La reconnaissance peut s'obtenir après avoir gagné une compétition ou en faisant preuve d'excellence dans un domaine particulier. Ces prix peuvent se mériter aux niveaux régional, provincial, national et, dans certains cas, international.

Un grand nombre d'occasions se présentent pour que les cadets gagnent des prix à tous les niveaux de l'Organisation des cadets du Canada (OCC). De tels prix gagnés par les cadets font honneur au corps de cadets.

Des bourses commémoratives sont des prix donnés en la mémoire d'une personne qui a fait des contributions importantes au corps de cadets local ou à l'OCC. Les bourses commémoratives qui sont offertes représentent une source importante de données historiques à l'intérieur du corps de cadets.

En plus des prix, il y a plusieurs autres réalisations qui constituent une partie fondamentale de l'histoire du corps de cadets. Elles comprennent, mais sans s'y limiter :

- les carrières civiles des anciens cadets;
- les carrières militaires des anciens cadets.

ACTIVITÉ

Durée : 40 min

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est de faire connaître aux cadets l'histoire de leur corps de cadets.

RESSOURCES

- photos du corps de cadets,
- vidéo sur le corps de cadets,
- prix offerts au corps de cadets,
- feuilles pour tableau de papier,
- marqueurs pour tableau de papier,
- papier de bricolage,
- trois tables,
- carton bristol.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

Avant l'activité :

- Préparer les stations d'apprentissage en fonction des trois sujets suivants :
 - la fondation du corps de cadets;
 - les faits saillants du corps de cadets;
 - les réalisations du corps de cadets.
- Identifier chaque station par une couleur.
- S'assurer que chaque station d'apprentissage est dynamique en ayant recours à des photos, des coupures de journaux, des vidéoclips, des lignes de temps, des souvenirs, des sommaires sur carton bristol ou d'autres articles.
- Préparer quatre cartes de recherche pour chaque station d'apprentissage.
- Chaque carte de recherche doit être de couleur différente et correspondre à la station d'apprentissage de la même couleur.
- Un mot clé doit être inscrit sur chaque carte pour indiquer au cadet l'information à chercher.

Pendant l'activité, les cadets :

- sont répartis en groupes de quatre pour un maximum de six groupes. S'il y a plus de 16 cadets, faire des groupes plus nombreux. Plus d'un groupe peut s'installer à une station d'apprentissage à la fois;

- doivent recevoir plusieurs cartes de recherche qui correspondent à chacune des trois stations d'apprentissage;
- disposeront de huit minutes pour trouver l'information;
- disposeront de sept minutes pour préparer leur information sur une feuille de tableau de papier.

MESURES DE SÉCURITÉ

Aucune.

DIRECTIVES À L'INSTRUCTEUR

Pendant l'activité, l'instructeur doit s'assurer que les cadets recueillent leurs données et se déplacent entre les stations d'apprentissage de façon efficace.

Point d'enseignement 2

Diriger une discussion de groupe sur l'activité.

Durée : 10 min

Méthode : Discussion de groupe

RÉFLEXION

Durée : 10 min

Méthode : Discussion de groupe

DISCUSSION DE GROUPE



Une fois l'activité terminée, l'instructeur doit demander aux groupes de présenter leur information devant la classe. L'instructeur doit appeler les groupes selon l'ordre des sujets énumérés dans la section connaissances préalables. L'instructeur doit s'assurer, après la présentation de chaque sujet, qu'il met l'accent sur l'information omise.

QUESTIONS À DÉBATTRE



- À cette étape, l'instructeur doit poser rapidement certaines questions aux cadets pour confirmer leur compréhension de la matière présentée dans cette leçon.
- Il se peut que quelques-unes des questions ci-dessous n'aient pas obtenu de réponse à la station d'apprentissage. Il incombe à l'instructeur de planifier une brève discussion sur ces questions, tout en mettant l'accent sur les points importants relevés par les cadets.

QUESTIONS SUGGÉRÉES

- Q1. Pourquoi est-il important pour les membres du corps de cadets de connaître comment il a été fondé?
- Q2. Pourquoi les bourses commémoratives sont-elles importantes dans l'histoire d'un corps de cadets?
- Q3. Pourquoi est-il important pour les cadets de comprendre l'histoire de la participation du corps de cadets dans leur communauté?
- Q4. Quel rôle les activités (telles que le peloton de précision, la fanfare, l'équipe de premiers soins, etc.) jouent-elles dans le développement d'un corps de cadets?

CONCLUSION

RÉVISION

À la fin de la discussion de groupe, l'instructeur termine par un résumé, pour s'assurer que tous les points d'enseignement ont été abordés. L'instructeur doit également saisir cette occasion pour expliquer la façon dont le cadet mettra en pratique ces connaissances à l'avenir.

POINTS D'ENSEIGNEMENT PRINCIPAUX

PE1. Discuter de la fondation du corps de cadets.

PE2. Discuter des faits saillants du corps de cadets depuis ses débuts.

PE3. Discuter des prix et des réalisations du corps de cadets.

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

Aucun.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucune.

OBSERVATIONS FINALES

Bien connaître l'histoire du corps de cadets donne aux cadets une raison d'être fier d'en faire partie. Avoir une bonne compréhension de ces renseignements peut donner aux cadets une plus grande appréciation du corps de cadets et leur permettre de transmettre ces renseignements aux autres.

COMMENTAIRES/REMARQUES POUR L'INSTRUCTEUR

L'information utilisée par l'instructeur aux stations d'apprentissage dépendra du matériel disponible dans chaque unité.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Aucun.

BOURSES COMMÉMORATIVES

(Papier de bricolage vert)

Fondation du corps de cadets/de l'escadron

CHARTRE

(Papier de bricolage rouge)

Faits saillants du corps de cadets/de l'escadron

CAMPAGNE DE LA FONDATION DES MALADIES DU COEUR

(Papier de bricolage bleu)

Réalisations du corps de cadets/de l'escadron

LCOL SHEA PRIX DE CIVISME

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC



CADETS ROYAUX DE
L'ARMÉE CANADIENNE

ÉTOILE VERTE

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 10

OCOM C107.04 – ÉTABLIR UN CONTRAT D'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Durée totale :

30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-701/PG-002, *Norme de qualification et plan de l'étoile verte*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

Aucun.

MÉTHODE

L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1, parce qu'il s'agit d'une façon interactive d'initier les cadets aux contrats d'engagement communautaire et aux éléments requis avant d'établir le contrat.

Une activité pratique a été choisie pour le PE 2 pour élaborer un contrat d'engagement communautaire parce qu'il s'agit d'une façon interactive de permettre au cadet d'élaborer et d'adapter des normes de comportement convenues, de même que d'éveiller chez le cadet le désir de faire respecter ces normes.

INTRODUCTION

RÉVISION

Aucune.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet aura contribué à l'élaboration du contrat d'engagement communautaire d'un groupe et comprendra son rôle de faire respecter les normes de comportement.

IMPORTANCE

Il est primordial que les cadets participent à l'élaboration d'un contrat d'engagement communautaire, parce que cela leur donne l'occasion d'exprimer leurs besoins, ainsi que d'être à l'écoute des besoins de leurs pairs. Ce faisant, ils prennent connaissance des comportements qui sont requis pour s'assurer que chaque membre du groupe vit une expérience positive pendant l'année d'instruction.

Point d'enseignement 1**Expliquer les éléments nécessaires pour établir un contrat d'engagement communautaire.**

Durée : 5 min

Méthode : Exposé interactif

CONTRAT D'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE (CEC)

Un contrat d'engagement communautaire est un accord conclu entre les membres d'un groupe. Les membres déterminent les valeurs et les comportements qui vont leur permettre d'atteindre des objectifs communs et de s'assurer de la sécurité physique et émotionnelle de chacun. Une fois ces éléments identifiés, les membres du groupe déterminent la meilleure façon de représenter cet accord, que ce soit par le dessin ou par tout autre moyen créatif.

Par une création partagée, et dans des mots que tous les cadets comprennent, le CEC permet aux cadets de saisir ce que l'on attend d'eux, de s'engager face à ces attentes, et d'en accepter la responsabilité.

Les objectifs du CEC sont :

- le respect de l'intégrité;
- le respect de la diversité;
- le respect des membres et du groupe auquel le cadet appartient.

Lorsque les instructeurs et les cadets se respectent mutuellement et comprennent les besoins de chaque membre pour se sentir respectés, il est plus facile de travailler ensemble à atteindre le même but et de se soutenir tous et chacun au cours du processus d'apprentissage.

CONDITIONS DU CEC

Avant d'établir un CEC, tous les cadets doivent être prêts à s'engager aux buts communs.

Être présent. Le CEC exige que chacun s'engage consciencieusement à être présent en **corps et en esprit**, ainsi que de s'engager à **participer** pleinement, d'accepter et d'être responsable de ses actions. Cela veut dire que chacun doit démontrer de l'intérêt au soutien mutuel et de s'engager activement au processus d'apprentissage.

Être en sécurité. Afin de stimuler l'intérêt, de faciliter la participation et de créer un milieu sans parti pris pour les membres du groupe, chacun doit se sentir en sécurité. L'instructeur a la responsabilité de s'assurer que les membres de l'équipe se sentent **physiquement et émotionnellement en sécurité** afin de participer au processus d'apprentissage. Cette responsabilité revient aussi aux membres du groupe. Les comportements et les attitudes ne doivent pas mettre en danger les autres membres du groupe. Un environnement sécuritaire encourage chaque membre à participer activement, à poser des questions et à fournir des réponses sans avoir peur d'être ridiculisé.

Établir des buts. Il est essentiel que chaque cadet établisse des buts personnels. Ces buts fournissent au membre et au groupe les points de référence à partir desquels ils feront des choix par rapport aux actions et aux plans. Dans chaque processus d'apprentissage, il est primordial d'établir des buts. Une fois que les buts sont établis, les membres du groupe et les personnes individuelles assument la responsabilité de les atteindre. Le CEC exige que les membres du groupe travaillent collectivement vers l'atteinte des buts du groupe et qu'ils se soutiennent entre eux pour atteindre des buts individuels.

Être honnête. Être honnête signifie que chacun est honnête avec les autres et avec lui-même. Par exemple, dans une situation de déception ou de colère, les membres de l'équipe doivent simplement reconnaître leurs sentiments face à la situation et expliquer ouvertement et de façon juste leur état d'esprit. De cette façon,

chacun sera capable de travailler à résoudre le problème. Être honnête exige que les membres puissent compter les uns sur les autres et être responsables de leurs propres paroles et actions.

Accepter et continuer. Le CEC nécessite que les membres du groupe reconnaissent qu'ils ne sont pas toujours en accord et qu'ils ont des opinions et des idées différentes. Dans ce cas-ci, les membres doivent choisir de mettre leurs différends de côté et de continuer pour atteindre les buts.

Utilisation d'un CEC

Les CEC peuvent être utilisés de différente façon, mais souvent ils réussissent par eux-mêmes. Ils deviennent des outils de promotion du travail d'équipe. On peut se référer à un CEC après une activité, une expérience ou une situation en demandant au groupe comment ils ont agi et réagi. Généralement, les membres du groupe s'y réfèrent même avant que le chef ne le fasse. Les membres du groupe doivent être capables d'identifier par eux-mêmes ce qui s'est bien et moins bien déroulé. Ils doivent aussi être capables d'identifier ce qu'ils doivent améliorer pour respecter leur « contrat ».

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS :

- Q1. Quels sont les objectifs du CEC?
- Q2. Quelles sont les directives communes pour établir un CEC?

RÉPONSES ANTICIPÉES :

- R1. Les trois objectifs du CEC sont :
- le respect de l'intégrité;
 - le respect de la diversité; et
 - le respect des membres et du groupe auquel le cadet appartient.
- R2. Avant d'établir un CEC, les cadets doivent s'engager aux buts communs. Quels sont ces buts?
- Être présent
 - Être en sécurité
 - Établir des buts
 - Être honnête
 - Accepter et continuer

Point d'enseignement 2

Établir un contrat d'engagement communautaire.

Durée : 20 min

Méthode : Activité pratique



Un contrat d'engagement communautaire peut prendre différentes formes. Les instructeurs doivent être créatifs dans leur approche lorsqu'ils présentent les contrats d'engagement communautaire. Une fois terminé, le contrat d'engagement communautaire doit être affiché en évidence dans un endroit où les cadets se souviendront de leur engagement envers le groupe.



Des exemples de contrats d'engagement communautaire sont disponibles à l'annexe A.

ACTIVITÉ

Durée : 20 min

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est d'élaborer un CEC de groupe qui aidera à créer un milieu positif pour chaque membre individuel et pour le groupe entier.

RESSOURCES

Selon le type de CEC établi, les ressources suivantes peuvent s'avérer nécessaires :

- des feuilles pour tableau de papier,
- du carton,
- des marqueurs,
- des stylos et des crayons,
- une règle,
- de la colle,
- des ciseaux,
- du papier de couleur,
- des magazines, etc.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

Aucun.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

1. Demander aux cadets d'effectuer un remue-méninges au sujet des valeurs et des qualités que le groupe doit adopter pour atteindre des buts.
2. S'assurer que les cadets ont la même compréhension de toutes les valeurs et qualités énumérées.
3. Utiliser un tableau de papier pour inscrire les idées, demander aux cadets de faire un remue-méninges et de préparer une liste de comportements de groupe qui peuvent aider à atteindre les buts du groupe.
4. S'assurer que les cadets ont la même compréhension de tous les comportements énumérés.
5. En tant que groupe, demander aux cadets de représenter leurs valeurs et qualités en établissant un CEC.

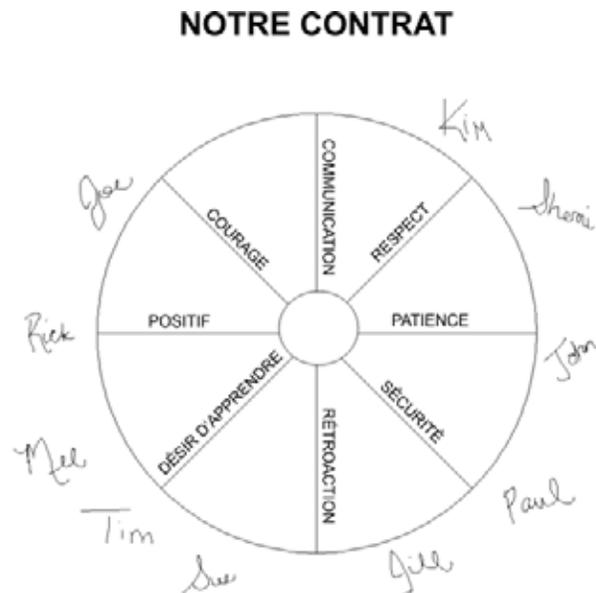
MESURES DE SÉCURITÉ

Aucune.

FAÇONS DE REPRÉSENTER LE CONTRAT D'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Il y a plusieurs façons de représenter le contrat d'engagement communautaire. Ceux-ci comprennent :

Le cercle :



Nota. Créé par D Cad 3, 2007, Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

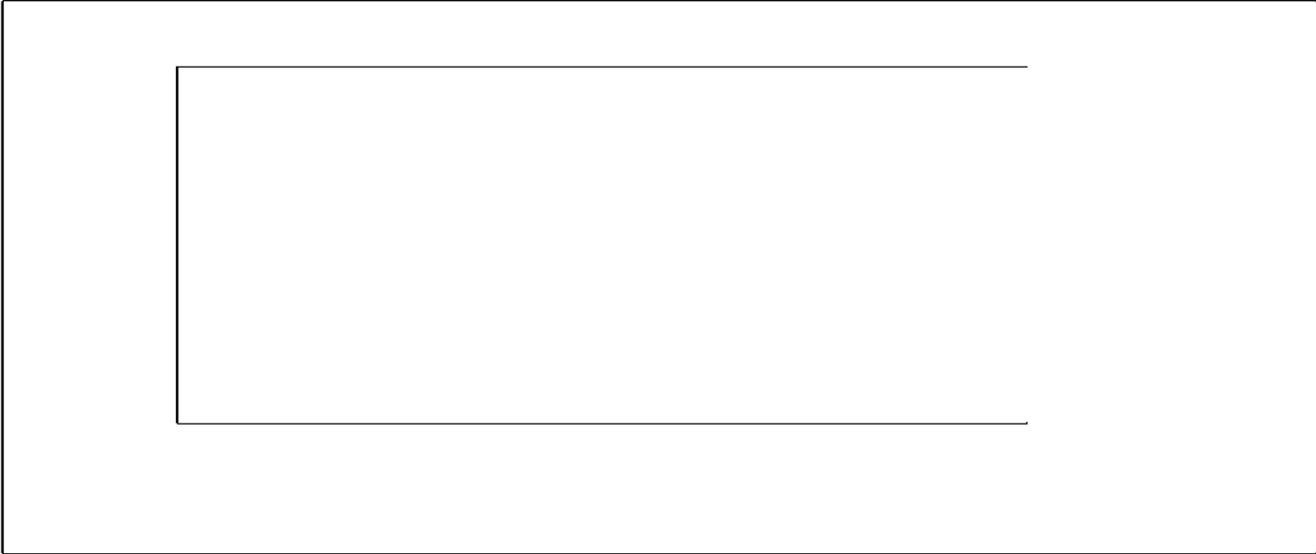
Figure A-1 Le cercle :

Dans cette représentation d'un CEC, on a dessiné une roue. Le cercle intérieur représente les personnes, le groupe et les buts. Le cercle extérieur symbolise que le groupe est un tout et que tous les membres se dirigent dans la même direction.

Les rayons qui partent du cercle intérieur vers le cercle extérieur représentent les valeurs choisies par tous les membres du groupe. Sans le respect de ces valeurs, le groupe ne pourra pas s'entendre sur les mêmes buts.

Le village

Dans cette représentation d'un CEC, l'instructeur dessine un cadre sur un carton ou une feuille de tableau de papier.



Nota. Créé par D Cad 3, 2012, Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

Figure A-2 Le village

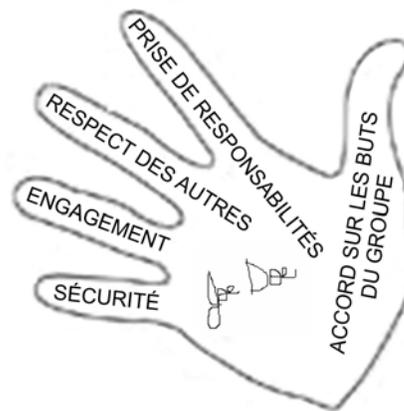
Il faut ensuite demander aux cadets de penser aux valeurs, aux qualités et aux comportements qui les font se sentir en sécurité et respectés, comme membre individuel et comme membre d'un groupe. Chaque cadet choisit la valeur, la qualité ou le comportement qu'il trouve le plus important et représente son choix en dessin ou en mots sur une feuille de papier. Ensuite, chaque cadet colle son dessin ou son texte à l'intérieur du cadre (le village) et explique brièvement aux autres cadets ce qui motive son choix.

L'activité est répétée, mais cette fois, les cadets identifient les choses qui pourraient empêcher le groupe d'atteindre ses buts et détruire le fonctionnement du village. Une fois de plus, chaque cadet choisit un élément, le représente et explique au groupe pourquoi il a choisi sa représentation. Demander ensuite à chaque cadet de coller son dessin ou son texte à l'extérieur du cadre (village).

Une fois le processus terminé, l'instructeur mentionne chaque valeur choisie par les cadets (à l'intérieur et à l'extérieur du village) et demande si chacun est d'accord. Les cadets doivent comprendre qu'ils consentent à respecter la valeur, la qualité ou le comportement de chaque personne pour permettre au corps de cadets (le village) de bien fonctionner et d'être un endroit où chacun se sent en sécurité et respecté.

Lorsque tous sont d'accord, à tour de rôle, ils (le personnel et les cadets) signent sur le village.

Le contrat à cinq doigts



Nota. Créé par D Cad 3, 2007, Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

Figure A-3 Le contrat à cinq doigts

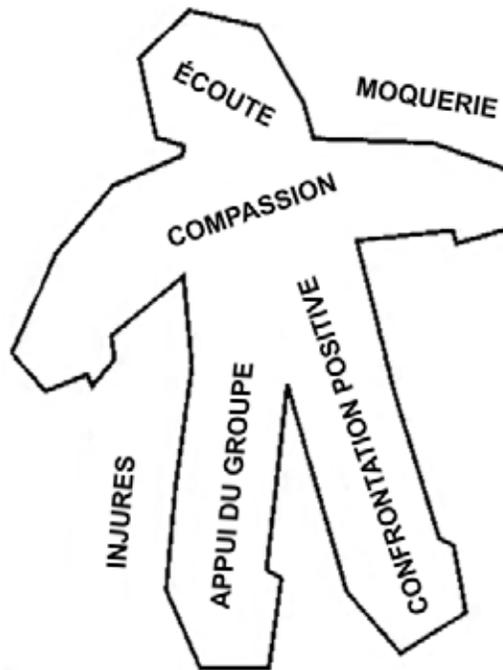
Les cadets, en tant que groupe, déterminent un ensemble de valeurs qui vont aider les membres du groupe à se sentir en sécurité, respectés, et unis. Ils vont discuter de ces valeurs pour s'assurer que chaque cadet comprend bien les valeurs et qu'ils sont d'accord que ces valeurs sont primordiales pour que les membres du groupe fonctionnent bien ensemble.

Dans l'exemple ci-dessus, cinq valeurs ont été déterminées, et chacune d'elle est représentée par un doigt de la main, comme suit :

- le petit doigt = la sécurité,
- l'auriculaire = l'engagement,
- le majeur = le respect des autres,
- l'index = la prise de responsabilités,
- le pouce = l'entente quant à l'atteinte des buts du groupe.

Lorsque tous sont d'accord sur les valeurs, les cadets dessinent leur main sur une feuille de papier et inscrivent l'une des valeurs choisies à l'intérieur de chaque doigt. Chaque cadet signe sur sa main et la colle sur un carton bristol ou sur un tableau de papier. L'ensemble des mains du groupe représente l'engagement mutuel de chacun d'eux.

L'Être humain



Nota. Tiré de Adventure in the Classroom: Using Adventure to Strengthen Learning and Build a Community of Life-Long Learners (p. 74), par M. Henton, 1996, Dubuque, Iowa, Kendall Hunt Publishing. Droit d'auteur 1996, par Project Adventure, Inc.

Figure A-4 L'Être humain

Dessiner la silhouette d'un corps de cadet sur deux feuilles du tableau de papier, collées ensemble.

À l'intérieur de la silhouette, les cadets dessinent ou écrivent les comportements, les qualités ou les valeurs qui rendront l'environnement sécuritaire et un endroit où chacun est respecté.

À l'extérieur de la silhouette, les cadets dessinent ou écrivent les comportements, les qualités ou les valeurs qui empêcheront l'environnement d'être sécuritaire, ainsi qu'un endroit où chacun est respecté.

Les cadets doivent être d'accord sur la signification de chaque mot et expliquer leurs choix.

Une fois terminé, demander à tous les cadets de signer sur l'Être humain.

La chaîne de mains

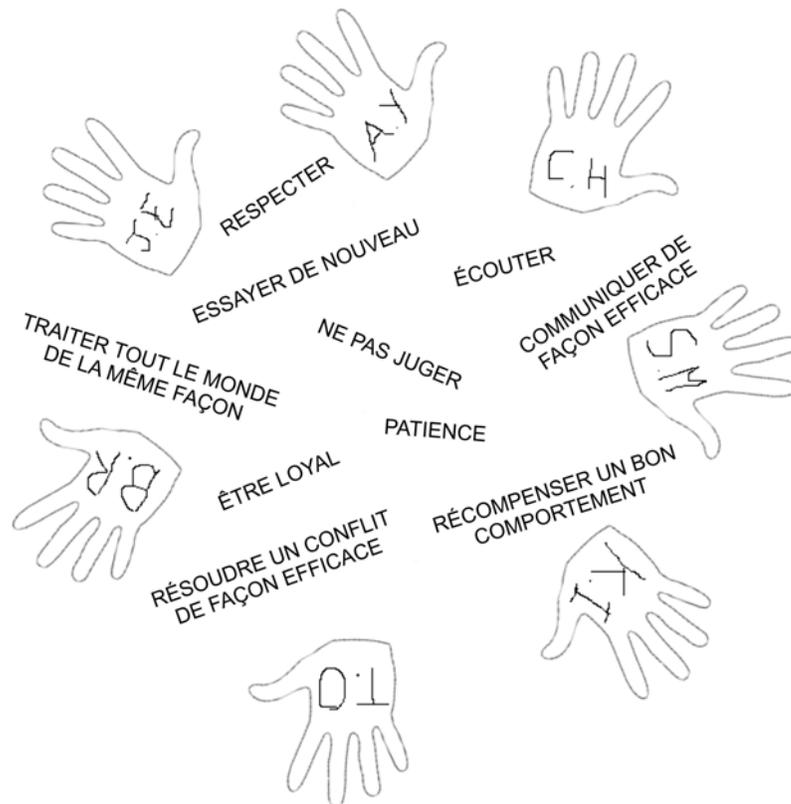
Demander aux cadets d'écrire une liste de mots et de phrases qui décrivent comment ils aimeraient être traités et comment ils traiteront les autres membres du groupe pour se sentir en sécurité et respectés.

Parmi les éléments de cette liste, demander aux cadets de choisir les 10 plus importants pour le groupe.

Sur une feuille du tableau à papier (deux feuilles peuvent être nécessaires), demander aux cadets de dessiner leurs mains autour de la feuille.

Écrire ensuite les 10 mots ou phrases choisies au centre de la feuille.

Les cadets signent leur propre main.



Nota. Créé par D Cad 3, 2007, Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

Figure A-5 La chaîne de mains

De quoi ai-je besoin? Que puis-je offrir?

Remettre deux morceaux de papier de différentes couleurs à chaque cadet.

L'instructeur demande aux cadets de penser à ce dont ils ont besoin pour se sentir en sécurité et respectés dans le groupe. Sur l'un des morceaux de papier, les cadets doivent écrire l'élément le plus important dont ils ont besoin.

L'instructeur leur demande ensuite de penser à ce qu'ils peuvent offrir au groupe pour permettre aux autres membres de l'équipe de se sentir en sécurité et respectés. Sur le dernier morceau de papier, les cadets doivent écrire l'élément le plus important.

Lorsqu'ils auront terminé d'écrire sur les deux morceaux de papier, les cadets présentent devant le groupe ce qu'ils ont écrit.

Une fois que tous ont expliqué ce dont ils ont besoin et ce qu'ils peuvent offrir, les cadets collent ces morceaux de papier sur un morceau de carton ou une feuille de tableau de papier, en s'assurant que les deux catégories sont divisées.

Donner l'occasion aux cadets de poser des questions sur les éléments du tableau.

Pour finir, tout le monde signe le tableau.